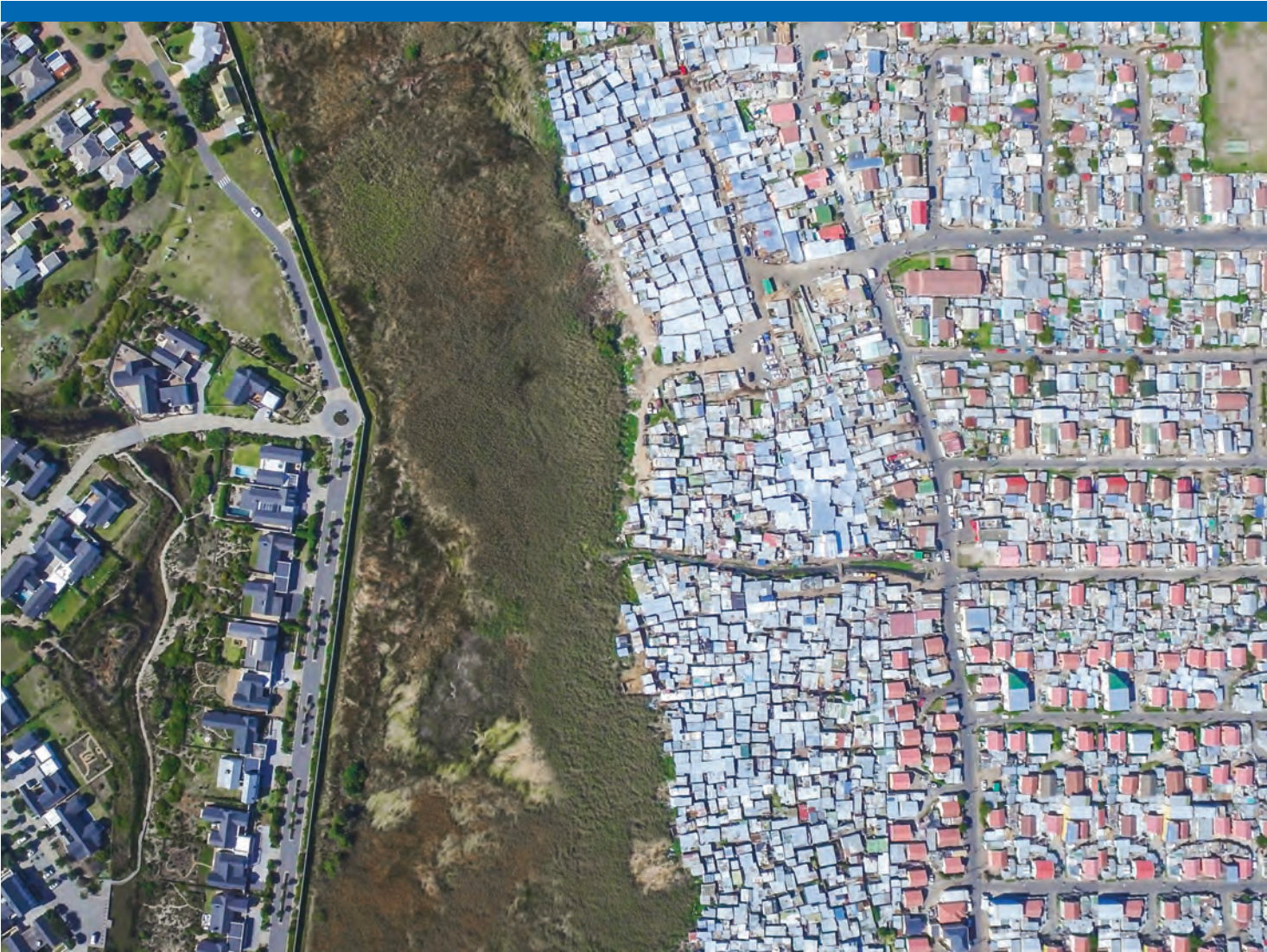


Inégalités de revenus en Afrique subsaharienne

Tendances divergentes, déterminants et conséquences



Ouvrage publié sous la direction de
Ayodele Odusola, Giovanni Andrea Cornia, Haroon Borhat et Pedro Conceição

Copyright © 2017 Programme des Nations Unies pour le développement
Bureau régional pour l'Afrique
1 UN Plaza, New York, NY 10017, USA
africa.undp.org



Conception graphique : Alamini Creative Group
Impression : GSB Digital. Imprimé sur du papier certifié FSCTM et avec des encres végétales. Ce support imprimé est recyclable.

ISBN : 978-92-1-126424-1

Première de couverture : Vue aérienne du domaine sécurisé de Lake Michelle (à gauche) qui se trouve à la périphérie de Cape Town (Afrique du Sud) et qui jouxte le township de Masiphumelele (à droite).

Photographie de Johnny Miller

Inégalités de revenus en Afrique subsaharienne

Tendances divergentes, déterminants et conséquences

Préface

L'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ses 17 objectifs de développement durable (ODD) en septembre 2015 a attiré l'attention sur l'inégalité de revenus en Afrique subsaharienne (SSA). Afin que l'objectif de « ne laisser personne de côté » puisse être atteint d'ici 2030, le Bureau régional pour l'Afrique du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) est fermement convaincu que les niveaux, les tendances et les déterminants relatifs à l'inégalité ainsi que ses conséquences dans la région doivent être correctement consignés. Le PNUD considère le Programme 2030 comme un tout intégré et indivisible. Dans ce contexte, il importe de bien comprendre que le fait de s'attaquer au défi de l'inégalité devrait permettre d'accélérer les progrès vers la réalisation de l'ensemble des ODD. Le présent ouvrage aborde systématiquement tous ces enjeux et en tire des leçons pertinentes qui pourraient contribuer à réduire les inégalités en Afrique subsaharienne. Pour combler les lacunes résultant de la rareté et de l'incohérence des données disponibles sur l'inégalité, il appuie la constitution d'un ensemble de données intégré sur l'inégalité en Afrique subsaharienne (IID-SSA).

Bien que l'Afrique subsaharienne ait observé une baisse de 3,4 points de pourcentage de la valeur moyenne non pondérée de son coefficient de Gini entre 1991 et 2011, elle reste l'une des régions qui présentent les niveaux les plus élevés d'inégalité au plan mondial. En effet, elle compte 10 des 19 pays les plus inégalitaires de la planète. Elle abrite en outre sept économies considérées comme des cas aberrants quant à leur coefficient de Gini et qui sont, à ce titre, à l'origine de l'inégalité observée dans la région. Entre 1991 et 2011, une nette dualité des tendances relatives à l'inégalité s'est dessinée entre les pays de la région. Qui plus est, 17 pays africains (principalement des économies agricoles de l'Afrique de l'Ouest et quelques pays d'autres sous-régions) ont connu une baisse de l'inégalité alors que 12 pays, situés essentiellement en Afrique australe et en Afrique centrale et caractérisés par un important secteur pétrolier et minier, ont enregistré une hausse de l'inégalité.

L'examen des principaux moteurs structurels de l'inégalité indique que ceux-ci peuvent être subdivisés en trois groupes distincts, différenciés de la manière suivante : (i) le moteur de l'inégalité découlant de **la structure hautement dualiste de l'économie**, où les emplois dans l'administration publique, les multinationales et le secteur des ressources sont réservés aux élites, alors que la majorité des travailleurs doit se contenter de bien moindres revenus tirés de l'économie formelle ou du secteur de subsistance ; (ii) le moteur de l'inégalité résultant de la **forte concentration en capital physique, en capital humain et en terres**, notamment dans les économies d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe, et dans certains groupes ou régions spécifiques ; et (iii) le moteur de l'inégalité générée par le **rôle de distribution limité de l'État**, qui se manifeste souvent à travers la « malédiction des ressources naturelles », le parti pris urbain des politiques publiques et les inégalités ethniques et de genre. Lorsque la croissance se produit dans des secteurs caractérisés par une concentration élevée d'actifs, un niveau élevé d'absorption de capital et une forte intensité de main-d'œuvre qualifiée, comme l'exploitation minière, la finance, les assurances et l'immobilier, et le secteur public, l'inégalité s'accroît de manière générale. En revanche, l'inégalité diminue ou demeure stable si la croissance intervient dans l'industrie manufacturière, la construction ou l'agriculture, qui sont des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre.

Le présent ouvrage fait valoir que l'inégalité est un sous-produit des impôts régressifs, des structures salariales rigides et des investissements inadéquats dans différents domaines, notamment l'éducation, la santé et la protection sociale en faveur des groupes vulnérables et des populations marginalisées. Ainsi, il apparaît clairement que l'incidence des politiques budgétaires sur la répartition s'est atténuée dans la région, puisque 29 des 47 pays pour lesquels des données en la matière sont disponibles affichent une baisse de l'efficacité distributive de leur politique budgétaire. Bien que les subventions et les transferts semblent, en grande partie, contribuer à atténuer les inégalités, le caractère régressif de la fiscalité induit par l'inégalité est un phénomène courant, puisque la plupart des pays ayant un ratio des recettes au PIB supérieur ou égal à 20 % présentent des coefficients de Gini d'au moins 0,5.

Cet ouvrage établit succinctement les vecteurs de l'égalité et de l'inégalité. Les principaux facteurs favorables à l'égalité sont les suivants : i) une meilleure répartition du capital humain (en particulier via l'enseignement secondaire), qui encourage les pouvoirs publics à assumer un rôle accru dans la fourniture de services en vue de bâtir une société plus juste ; ii) l'augmentation de la fiscalité directe et de l'efficacité de l'administration fiscale, ainsi que l'accroissement des dépenses sociales bien ciblées qui ont réduit les inégalités ; iii) l'amélioration de la productivité agricole, un facteur important dans la réaffectation du travail vers d'autres secteurs de l'économie, qui a contribué à réduire la pauvreté rurale et les écarts y afférents ainsi que les inégalités ; et iv) le processus de transformation structurelle, dépendant de la trajectoire empruntée. Les capacités productives actuelles d'un pays, représentées par l'envergure de sa structure d'exportation, influencent la mesure dans laquelle celui-ci peut orienter sa production vers une activité manufacturière accrue.

Les principaux vecteurs de l'inégalité sont les suivants : i) la hausse de l'investissement direct étranger (IDE) dans les industries extractives et la montée en flèche des termes de l'échange dans les pays riches en ressources, qui polarisent les disparités de revenus ; ii) la transition structurelle sous-optimale de l'économie, qui passe d'une agriculture de rente caractérisée par de faibles niveaux d'inégalité vers des secteurs à forte inégalité, tels que la production animale, le commerce, les transports et les services formels et informels implantés en milieu rural comme en milieu urbain, qui sont responsables des inégalités dans nombre de pays ; et iii) une répartition inégale des installations socioéconomiques et physiques (par exemple les routes, l'électricité, les écoles, les hôpitaux, l'eau et l'assainissement) entre les zones rurales et urbaines et d'une région à l'autre, qui entraîne des disparités de revenus.

Cet ouvrage met au jour les enjeux qui requièrent une étude plus approfondie et une attention prioritaire. Premièrement, il ne semble y avoir aucun lien clairement établi entre la dépendance à l'égard des ressources et l'inégalité. Il existe toutefois des caractéristiques spécifiques à la croissance dépendante des ressources, qui présentent des risques évidents d'inégalité, telles que les fuites illicites de capitaux et l'affaiblissement des institutions de gouvernance qui pourraient conduire au scénario classique de « malédiction des ressources naturelles ». Deuxièmement, l'Afrique est en retard par rapport à d'autres régions du monde en matière de transition démographique. Bien que la relation entre le taux de pauvreté et les variables démographiques soit positive, le rapport entre la croissance démographique et la réduction de l'inégalité est un véritable casse-tête. La plupart des pays présentant un taux de fécondité de 6 enfants par femme sont associés à un faible coefficient de Gini (inférieur à 0,44), alors que les pays considérés comme ayant atteint un stade avancé dans la transition démographique se caractérisent par des coefficients de Gini supérieurs à 0,54. Troisièmement, l'intensité de la pauvreté multidimensionnelle tend à susciter

des conflits, mais contre toute attente, la relation entre conflits et inégalité s'avère être négative. À titre d'exemple, la plupart des pays dont le taux de pauvreté dépasse 60 % connaissent également des conflits intenses (Burundi, République centrafricaine et République démocratique du Congo), alors que les pays où les niveaux d'inégalité sont les plus élevés (Afrique du Sud, Botswana et Namibie) sont classés dans la catégorie des pays non vulnérables aux conflits. Cette conclusion rappelle les paroles du célèbre théoricien politique anglais Harold Laski, qui écrivait : « Un État dont la population est divisée entre un petit groupe de riches et un grand nombre de pauvres aura toujours tendance à se doter d'un gouvernement manipulé par les riches dans le but de préserver les avantages associés à leurs avoirs ».

Les déterminants de l'inégalité des revenus en Afrique subsaharienne sont multidimensionnels et complexes ; il n'existe aucune solution miracle qui permette de relever les nombreux défis dans ce domaine. Des réponses multiples sont nécessaires. Par exemple, cet ouvrage précurseur montre que bien qu'elle soit un vecteur clé de mobilité sociale, l'éducation ne peut pas générer le nombre d'emplois nécessaires pour lutter contre la « bombe à retardement » que constitue l'explosion démographique de la jeunesse, en l'absence d'institutions fortes et de réformes économiques saines qui donnent la priorité à la modernisation agricole, aux chaînes de valeur nationales et régionales, et à l'industrialisation. La répartition inégale des ressources nationales est un important vecteur d'inégalité en Afrique. À cet égard, l'opinion exprimée par Nelson Mandela dans son discours sur l'état de la nation en 1996 tombe à propos : « Nous devons travailler ensemble pour assurer la répartition équitable de la richesse, des opportunités et du pouvoir dans notre société ». La promotion d'une fiscalité progressive, la prise en compte des inégalités dans l'accès à la terre et l'amélioration de l'efficacité de la protection sociale et des effets induits par les politiques budgétaires sur la répartition sont des mesures tout aussi essentielles pour remédier aux disparités de revenus en Afrique.

Cet ouvrage met également en évidence la pertinence de la conclusion de Franklin D. Roosevelt sur le rôle de l'État dans la lutte contre l'inégalité : « Nos progrès ne se mesurent pas à la richesse que nous ajoutons à ceux qui la possèdent déjà ; mais à notre capacité à donner suffisamment à ceux qui ont peu ». Dans une perspective visant à générer la prospérité grâce au marché, les communautés difficiles à atteindre, les populations exclues et les personnes marginalisées ne bénéficient pas du processus de croissance. Par conséquent, la promotion de l'égalité exige de s'assurer que tous ces groupes profitent des fruits de la croissance. La prise en compte d'un plus grand nombre de mécanismes de protection sociale ciblés, susceptibles de garantir l'égalité, est un outil puissant qui devrait être utilisé pour atteindre l'objectif de Roosevelt de fournir suffisamment à ceux qui en ont trop peu. Pour s'atteler au défi de l'inégalité, la méthode qui consiste à accorder à toutes les inégalités le même traitement constitue une solution non négligeable qu'il convient d'envisager. L'inégalité de traitement entre, d'une part, les différentes régions, et d'autre part, les zones urbaines et rurales, est l'une des causes de la tendance à la hausse des taux de pauvreté et d'inégalité sur le plan territorial et régional. L'égalité de traitement des inégalités favorise la prospérité, la paix et le développement durable.

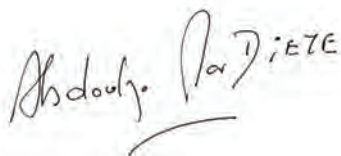
Les leçons tirées de l'examen de la situation de l'Afrique subsaharienne montrent que les politiques favorables à la réduction de la pauvreté ne sont pas nécessairement en mesure de réduire l'inégalité de revenus. Par exemple, l'éducation de qualité et la productivité améliorée sont des outils puissants, capables de réduire la pauvreté, mais si elles ne s'accompagnent pas d'une fiscalité progressive et d'une protection sociale bien ciblée, elles pourraient au contraire creuser davantage les écarts entre les revenus. La promotion de mesures complémentaires visant à s'attaquer à la pauvreté et à l'inégalité de revenus est essentielle pour transformer les tendances actuellement divergentes en matière d'inégalité en tendances

convergentes annonciatrices d'un recul des inégalités dans la région. Le défi qu'il faudra relever si nous voulons nous attaquer au problème des disparités de revenus exige la prise en compte des actions suivantes : accompagner la transition démographique par la mise en place d'une protection sociale efficace ; adopter des politiques macroéconomiques susceptibles d'inverser le processus de désindustrialisation naissant ; et accroître la productivité du secteur informel. Pour s'assurer que la conception des politiques est de plus en plus fondée sur les faits, les gouvernements africains et les institutions internationales doivent investir massivement dans la production régulière de données sur les inégalités, notamment des données ventilées par genre, par origine ethnique et par région.

L'extrême inégalité nuit à la croissance et au développement, ainsi qu'à la paix et à la sécurité. La réalisation des Objectifs de développement durable requiert des gouvernements, des acteurs du secteur privé, des organisations de la société civile et des partenaires au développement de conjuguer leurs efforts pour réduire, rapidement et simultanément, la pauvreté et l'inégalité.

Je voudrais conclure mon propos par une citation de l'ancien président Mandela :

Tant que la pauvreté, l'injustice et les inégalités flagrantes persistent dans notre monde, aucun de nous n'aura de répit.

A handwritten signature in black ink that reads "Abdoulaye Mar Dieye". The signature is written in a cursive style with a horizontal line underneath the name.

Abdoulaye Mar Dieye

Administrateur assistant du PNUD et

Directeur du Bureau régional pour l'Afrique

Remerciements

Le présent ouvrage, *Inégalités de revenus en Afrique subsaharienne : tendances divergentes, déterminants et conséquences*, a été élaboré par des experts internes et externes du PNUD en Afrique, sous la direction d'Abdoulaye Mar Dieye, Directeur du Bureau régional pour l'Afrique du PNUD, qui en a défini l'orientation stratégique générale. Selim Jahan, Directeur du Bureau du Rapport sur le développement humain du PNUD et Ruby Sandhu-Rojon, Directrice adjointe du Bureau régional pour l'Afrique en ont assuré l'encadrement administratif. Le processus de préparation et les travaux rédactionnels techniques ont été coordonnés par Ayodele Odusola, Économiste en chef et Directeur de l'équipe de stratégie et d'analyse du Bureau régional pour l'Afrique du PNUD.

Nous tenons à rendre hommage à Pedro Conceição, qui est à l'origine du projet et qui en a assuré la direction éditoriale au même titre qu'Ayodele Odusola, Giovanni Andrea Cornia et Haroon Bhorat. C'est à ce comité éditorial que nous devons l'analyse approfondie axée sur les politiques présentée dans l'ouvrage. Nous adressons également nos remerciements aux auteurs des différents chapitres pour leurs valeureuses contributions et la robustesse de leurs approches analytiques.

Cette publication n'aurait pas vu le jour sans les efforts et l'engagement assidus de l'ensemble des membres de l'équipe du projet comprenant Angela Lusigi, Eunice Kamwendo, Yechi Bekele, Jonas Mantey, Sallem Berhane et Ahmadou Mboup. Enfin, nous souhaitons remercier tout particulièrement James Neuhaus pour son travail acharné et l'énergie infatigable qu'il a déployée tout au long de la préparation du présent ouvrage, à ses différentes étapes.

Les travaux de recherche et d'analyse ainsi que les apports des différents économistes nationaux et internationaux issus des bureaux de pays du PNUD relevant du Bureau du PNUD pour l'Afrique ont permis d'améliorer la qualité des différents chapitres du livre et ont été hautement appréciés. L'ouvrage a également bénéficié de l'appui de Lamine Bal, de Sandra Macharia, de Feriel Zemzoum et de Rebecca Moudio. C'est grâce à eux que les messages clés ont été transformés en produits de communication, avec le concours technique des élèves du département Data Visualization (promotion 2017) de The New School à New York, qui ont réalisé les représentations graphiques et les visualisations des données.

La qualité du présent ouvrage a considérablement bénéficié des idées recueillies au cours de différents événements qui ont jalonné son élaboration : la séance de travail interactive qui s'est tenue avec nos collègues de la Région Afrique de la Banque mondiale en avril 2015 à Washington ; les séminaires du Bureau régional du PNUD pour l'Afrique consacrés au projet sur les inégalités organisés en 2015 et 2016 à New York ainsi que les séances de travail réunissant Abdoulaye Mar Dieye, Selim Jahan, Nik Sekhran et l'ensemble des économistes du Bureau ; la conférence de Helsinki en septembre 2015 marquant la célébration du 30^{ème} anniversaire de L'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement de l'Université des Nations Unies (UNU-WIDER) ; et la Conférence économique africaine à Kinshasa en décembre 2015.

Enfin, nous exprimons notre gratitude à toutes les personnes qui ont contribué à la production de l'ouvrage dans ses deux versions anglaise et française. Le dévouement et le travail acharné de Barbara Hall, qui a revu le texte en anglais a permis de simplifier et de clarifier son contenu. Barbara a été secondée dans cette tâche par Leah Brumer, Susan C. Greenblatt et Sarah Marriott. La traduction de l'anglais vers le français a été assurée par Solten Group. La version française a été revue par Armand P. Enganobel, Adla Kosseim, Julie Perry, et Strategic Agenda, et a été imprimée par GSB Digital. Nos remerciements vont également à Jennifer Bergamini (Alamini Creative Group), qui a réalisé la conception graphique du livre principal et à Lillan Munch (Phoenix Design Aid), qui a effectué celle de l'aperçu général.

Table des matières

Préface	
Abdoulaye Mar Dieye	iii
Remerciements	vii
Sigles et abréviations	xvi

PARTIE I – Inégalités : tendances et interactions avec la pauvreté et la croissance 1

1. Introduction, motivation et présentation 3

Haroon Borhat, Pedro Conceição, Giovanni Andrea Cornia et Ayodele Odusola

1.1	Introduction et motivations	3
1.2	Inégalités et progrès vers la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) en Afrique subsaharienne (SSA)	5
1.3	Approches méthodologiques	7
1.4	Synopsis des principaux résultats	8
1.5	Questions requérant une attention particulière	20

2. Niveaux, tendances et déterminants des inégalités en Afrique subsaharienne : aperçu des principales évolutions depuis le début des années 1990 25

Giovanni Andrea Cornia

2.1	Contexte, motivation et approche	25
2.2	Conditions initiales : inégalités de revenus après l'indépendance	26
2.2.1	Structure économique et répartition des revenus suite à l'indépendance et jusqu'en 1990	26
2.2.1.1	Une agriculture à la structure dualiste	26
2.2.1.2	Une enclave riche en ressources	28
2.2.1.3	Un secteur urbain à la structure dualiste	28
2.2.2	Exode rural	30
2.2.3	Redistribution sociale régressive	31
2.2.4	Inégalités horizontales de nature ethnique et conflits	31
2.2.5	Inégalités entre les genres	32
2.3	Tendances des inégalités de revenus et de consommation de 1991/1993 à 2011	33
2.3.1	Insuffisances des données relatives aux tendances de l'inégalité dans la région	33
2.3.2	Tendance des inégalités entre 1991/1993 et 2011 dérivées de l'ensemble de données intégré sur les inégalités pour l'Afrique subsaharienne	33
2.4	Ventilation des inégalités totales entre inégalités intersectorielles et inégalités intrasectorielles	34
2.5	Évolution des facteurs traditionnels d'inégalité de revenus, 1991-2011	36
2.5.1	Évolution de la structure de production	36

2.5.1.1	Évolution de l'agriculture pratiquée par les petits exploitants et sur les grands terrains	37
2.5.1.2	Modernisation rurale, production alimentaire et menace du changement climatique	39
2.5.1.3	Expansion des enclaves minières	41
2.5.1.4	Évolution des secteurs urbains formel et informel	41
2.5.2	Évolution des politiques fiscales et des transferts sociaux	42
2.5.3	Impact de la démocratisation sur l'éthnicité et les inégalités horizontales et verticales	44
2.6	Nouveaux facteurs ayant une incidence sur les inégalités : un meilleur environnement économique mondial	44
2.6.1	Améliorations des termes de l'échange	44
2.6.2	Croissance des transferts de fonds	45
2.6.3	Flux d'aide, IDE et allègement de la dette pour les pays pauvres très endettés (PPTE)	45
2.6.4	Accélération de la croissance, mais avec une faible élasticité de la réduction de la pauvreté par rapport à la croissance	47
2.7	Évolutions endogènes et politiques à l'échelle nationale	47
2.7.1	Déclin négligeable de l'indice synthétique de fécondité et stabilité du taux de croissance de la population	47
2.7.2	Impact distributif du VIH/sida	49
2.7.3	Chocs techniques	49
2.7.4	Impact de l'évolution des politiques nationales	50
2.7.4.1	Politiques économiques	50
2.7.4.2	Politiques sociales	51
2.8	Conclusions	52
3	Moteurs des inégalités dans le cadre de la relation entre croissance, pauvreté et inégalités en Afrique : aperçu des principaux enjeux	59
Haron Borhat et Karmen Naidoo		
3.1	Introduction	59
3.2	Croissance, pauvreté et inégalités : le contexte africain	60
3.2.1	Nature, ampleur et schéma des inégalités en Afrique	61
3.2.2	Les liens entre croissance, pauvreté et inégalités en Afrique	65
3.3	Moteurs macro-économiques des inégalités : transformation structurelle et croissance	67
3.4	Moteurs des inégalités en Afrique : considérations micro-économiques et institutionnelles	70
3.4.1	Ressources naturelles et inégalités	72
3.4.2	Gouvernance et institutions	73
3.4.3	Évolutions démographiques et marché du travail	73
3.4.4	Éducation et développement du capital humain	75
3.4.5	Dimensions de genre des inégalités	77
3.5	Conclusions	78

PARTIE II – Défis et problèmes dans les secteurs-clés et effets sur les inégalités 83**4. Agriculture, pauvreté rurale et inégalités de revenus en Afrique subsaharienne 85**

Ayodele Odusola

4.1	Introduction	85
4.2	L'état actuel de l'agriculture en Afrique	87
4.3	Agriculture, pauvreté et inégalité : un aperçu des questions émergentes issues de la littérature	93
4.3.1	Théorie	93
4.3.2	Que dit la littérature sur le lien agriculture-pauvreté-inégalité ?	94
4.4	Spécification du modèle et analyse des constatations empiriques	98
4.4.1	Spécification du modèle et description des données	98
4.4.2	Analyse des constatations empiriques	100
4.4.2.1	Impact sur l'emploi	100
4.4.2.2	L'impact sur l'inégalité et la pauvreté rurale	101
4.4.2.3	Le rôle de la productivité globale des facteurs	103
4.5	Enseignements à intégrer dans l'élaboration des options stratégiques et conclusions	105
4.5.1	Enseignements intégrer dans l'élaboration des options stratégiques	105
4.5.2	Conclusions	107

5. Comprendre les déterminants du malaise du secteur manufacturier en Afrique 111

Haroon Borhat, François Steenkamp et Christopher Rooney

5.1	Introduction	111
5.2	Preuves de la transformation structurelle en Afrique	112
5.2.1	La notion de complexité économique	113
5.2.2	Complexité économique et secteur manufacturier en Afrique	114
5.2.3	Examen de l'espace produit	117
5.2.4	L'espace produit et le secteur manufacturier en Afrique	118
5.3	Méthodologie et description des données	126
5.3.1	Approche économétrique	126
5.3.2	Spécification	127
5.4	Estimation des déterminants de la performance manufacturière en Afrique	127
5.4.1	Explication des performances manufacturières : la spécification néoclassique	127
5.4.2	Explication des performances de production : la spécification des variables de l'Atlas de la complexité économique	129
5.5	Conclusions et recommandations stratégiques	131

6. Dépendance à l'égard des ressources naturelles et inégalités en Afrique : effets, conséquences et solutions possibles 137

Haroon Borhat, Grieve Chelwa, Karmen Naidoo et Benjamin Stanwix

6.1	Introduction	137
6.2	L'essor des ressources extractives et l'inégalité	138

6.3	Les moteurs de l'inégalité dans les pays tributaires de leurs ressources naturelles	142
6.4	Les flux financiers illicites comme menace du développement en Afrique	148
6.5	Rompre le lien entre les activités extractives et l'inégalité	153
6.6	Conclusions	159
7. Politique budgétaire, redistribution et inégalité en Afrique		165
Ayodele Odusola		
7.1	Introduction	165
7.2	Les inégalités en Afrique dans le contexte des Objectifs de développement durable	167
7.3	Vue d'ensemble des politiques budgétaire et des redistributions en Afrique	172
7.3.1	Politiques budgétaire	172
7.3.2	Dépenses publiques	176
7.4	Efficacité de l'effet redistributif des politiques budgétaires en Afrique	178
7.5	Analyse du lien entre politique budgétaire, redistribution et inégalité	180
7.5.1	Le cadre de travail analytique	180
7.5.2	Méthodologie, données et sources de données	182
7.5.3	Analyse des résultats empiriques et options de politiques	183
7.6	Conclusions	187
8. Protection sociale et inégalités en Afrique : analyse des interactions		191
Haroon Borhat, Aalia Cassim, Arabo Ewinyu et Francois Steenkamp		
8.1	Introduction	191
8.2	Dépenses de protection sociale	193
8.2.1	Couverture sociale	196
8.2.2	Montant des dépenses de protection sociale	196
8.3	Déterminants de la protection sociale	197
8.3.1	Protection sociale et gouvernance	198
8.3.2	Protection sociale en fonction du revenu et de la dépendance à l'égard des ressources naturelles	199
8.4	Analyse empirique	202
8.4.1	Dépenses de protection sociale et inégalités	202
8.4.2	Couverture et inégalités	204
8.4.3	Montant des transferts et inégalités	205
8.4.4	Un indice de protection sociale pour l'Afrique subsaharienne	205
8.4.4.1	Impact sur les inégalités	205
8.4.5	Réduction des inégalités par la protection sociale : une analyse économétrique	207
8.5	Conclusions	210
9. Inégalités de revenus et croissance démographique en Afrique		217
Ayodele Odusola, Frederick Mugisha, Yemesrach Workie et Wilmot Reeves		
9.1	Introduction	217
9.2	Présentation et tendances démographiques en Afrique	218
9.3	Lien entre les variables démographiques et les inégalités : aperçu de la littérature existante	222

9.4	Méthodologie, données et sources de données	224
9.5	Données empiriques	225
9.6	Implications en termes de politiques et conclusions	228
10.	Inégalités et conflits en Afrique : une étude empirique	235
	Ayodele Odusola, Amarakoon Bandara, Rogers Dhlwayo et Becaye Diarra	
10.1	Introduction	235
10.2	Présentation et tendances des inégalités et des conflits en Afrique	236
10.3	Liens théoriques et analyse documentaire	242
10.3.1	Liens théoriques	242
10.3.2	L'analyse documentaire	244
10.4	Caractéristiques du modèle et résultats empiriques	247
10.4.1	Caractéristiques du modèle	247
10.4.2	Données et stratégies empiriques	248
10.4.3	Résultats empiriques	248
10.5	Implications politiques et conclusions	253
11.	Inégalité, genre et développement humain en Afrique	259
	Shantanu Mukherjee, Angela Lusigi, Eunice Kamwendo et Astra Bonini	
11.1	Introduction	259
11.2	Interactions et moteurs de l'inégalité de revenus et du développement humain	260
11.2.1	Intersection de l'inégalité de revenus et du développement humain	260
11.2.2	Inégalités de revenus et développement humain durable	262
11.2.3	Moteurs de l'inégalité dans le développement humain	263
11.3	Mesure de l'inégalité en matière de développement humain	265
11.3.1	Indice du développement humain ajusté aux inégalités	265
11.3.2	Modélisation de l'état de l'inégalité dans le développement humain entre les régions	266
11.4	Étude des tendances du développement humain et de l'inégalité de revenus	269
11.4.1	Tendances du développement humain par sous-région et par groupe de développement humain	269
11.4.2	Tendances de l'inégalité par sous-région et par groupe de développement humain	273
11.4.3	Inégalités de genre et développement humain	275
11.5	Réponse politique en faveur de la réduction de l'inégalité en matière de développement humain et de la réalisation de l'Agenda 2063 et des Objectifs de développement durable	277
11.5.1	Mesures macroéconomiques et sectorielles aux niveaux national, régional et continental	278
11.5.2	Mise en place de cadres pour mobiliser de nouveaux acteurs et partenaires et de nouvelles opportunités	279
11.5.3	Domaines clés de l'investissement avec des effets multiplicateurs pour la réalisation des Objectifs de développement durable	279

PARTIE III – Étude de cas de pays	283
12. La dynamique des inégalités de revenus dans le cadre d'une économie dualiste : le Malawi entre 1990 et 2011	285
Giovanni Andrea Cornia et Bruno Martorano	
12.1 Contexte	285
12.2 Origines coloniales de l'inégalité de revenus et évolution au fil du temps	286
12.3 Indépendance et adoption d'un modèle de développement tiré par l'agriculture	289
12.3.1 Choix du modèle de développement	289
12.3.2 Structure du secteur agricole	290
12.3.3 Incidence des politiques agricoles sur l'inégalité	291
12.4 Croissance démographique	293
12.5 Test de l'hypothèse de « l'évolution sous-optimale de la structure de production » par micro-décomposition	296
12.6 Incidence des politiques économiques sur l'inégalité	299
12.6.1 Libéralisation du commerce, structure économique et inégalités de revenus	299
12.6.2 Les politiques macroéconomiques et la crise de 2009-2011	300
12.6.3 La politique budgétaire et la redistribution des revenus	301
12.7 Conclusion	304
13. Inégalités et croissance dans un modèle de développement axé sur l'agriculture : le cas de l'Éthiopie sur la période 1995-2011	309
Giovanni Andrea Cornia et Bruno Martorano	
13.1 Contexte, motivation et objectifs de l'étude	309
13.2 Tendances des inégalités de la consommation par habitant	310
13.3 Institutions et politiques rurales et leur impact sur la croissance et les inégalités	313
13.3.1 Institutions et politiques rurales et inégalités rurales	313
13.3.2 Impact des changements de politiques sur la croissance de l'agriculture et les inégalités rurales	314
13.3.3 Limitations de l'approche ADLI de la politique rurale	315
13.4 Déterminants des évolutions des inégalités	316
13.4.1 Déterminants de la pauvreté et des inégalités rurales	316
13.4.2 Croissance de la population, exode rural et inégalités urbaines	320
13.4.3 Urbanisation, transformation structurelle et inégalités urbaines	321
13.4.4 Politique budgétaire, redistribution et inégalités	326
13.5 Résumé, conclusions quant aux politiques et suggestions pour des recherches plus approfondies	329
14. Analyse comparative des moteurs des inégalités de revenus au Burkina Faso, au Ghana et en République-Unie de Tanzanie	333
Ayodele Odusola, Radhika Lal, Rogers Dhlwayo, Isiyaka Sabo et James Neuhaus	
14.1 Introduction	333
14.2 Tour d'horizon et dimensions spatiales des inégalités au Burkina Faso, au Ghana et en République-Unie de Tanzanie	334

14.2.2	Dimensions spatiales des écarts de revenus	336
14.3	Moteurs des inégalités au Burkina Faso, au Ghana et en Tanzanie : une analyse bivariée	339
14.3.1	Les liens entre croissance, pauvreté et inégalités sont indispensables à l'accélération de la réduction des inégalités	340
14.3.2	Les politiques budgétaires influencent fortement les inégalités spatiales à l'échelle nationale	341
14.3.3	Les disparités entre les genres et les questions liées à la fertilité accentuent les inégalités de revenus	342
14.3.4	Les disparités éducatives et les déficits de compétences freinent les progrès	343
14.3.5	Les salaires jouent un rôle crucial dans la lutte contre la pauvreté et le creusement des inégalités	345
14.3.6	L'agriculture demeure un outil puissant pour accélérer la réduction de la pauvreté et des inégalités de revenus	346
14.3.7	Il est crucial de combattre les inégalités d'accès à la santé et aux services connexes pour réduire les inégalités de revenus	348
14.3.8	L'impact des flux externes, tels que les envois de fonds et l'APD, sur les inégalités de revenus varie en fonction des pays	349
14.3.9	Les facteurs démographiques sont cruciaux pour gérer les inégalités de revenus	349
14.3.10	Les programmes de protection sociale jouent un rôle important dans l'amélioration de l'égalité, mais des obstacles persistent sur le plan de la coordination, de l'échelle, du financement et de l'accès inclusif	350
14.3.11	Il est indispensable de stabiliser l'inflation pour réduire les inégalités	352
14.4	Enseignements préliminaires et conclusions	353

PARTIE IV – Mesure et analyse économétrique des déterminants des inégalités en Afrique subsaharienne **361**

15. Édification d'une base de données intégrée sur les inégalités et les « Sept péchés » de la mesure des inégalités en Afrique subsaharienne **363**

Giovanni Andrea Cornia et Bruno Martorano

15.1	Introduction	363
15.2	Établir une base de données de statistiques de synthèse sur les inégalités	365
15.2.1	Bases de données existantes sur les inégalités	365
15.2.2	Un ensemble de données intégré sur les inégalités pour l'Afrique subsaharienne (Integrated Inequality Database for SSA - IID-SSA)	367
15.3	Limitations de l'IID-SSA et les « sept péchés de la mesure des inégalités » en Afrique subsaharienne	370
15.3.1	Différences temporelles dans la conception d'enquêtes pour le même pays	371
15.3.2	Différences dans les hypothèses statistiques et harmonisation des données entre les pays	371
15.3.3	Sous-échantillonnage des plus hauts revenus	373
15.3.4	Vérifications croisées des tendances du coefficient de Gini basé sur les EBM, par rapport aux tendances de la part du travail	374
15.3.5	La non-prise en considération des revenus accumulés des avoirs détenus à l'étranger par les ressortissants de l'Afrique subsaharienne	376

15.3.6	Effet distributif des différences de dynamique des prix entre les prix alimentaires et l'IPC	378
15.3.7	Effet distributif des différences dans la prestation des avantages sociaux entre les pays	383
15.4	Conclusions	384
16. Une enquête économétrique sur les causes de la bifurcation des évolutions des inégalités dans les pays en Afrique subsaharienne entre 1991 et 2011		389
Giovanni Andrea Cornia		
16.1	Introduction	389
16.2	Cadre théorique et facteurs affectant les inégalités de consommation en Afrique subsaharienne	391
16.2.1	Causes directes des changements dans les inégalités de consommation	392
16.2.2	Causes sous-jacentes de l'inégalité	397
16.3	Ensemble de données, description des variables et stratégie d'estimation	404
16.4	Conclusions, recommandations stratégiques et cadre de recherches plus poussées	410
PARTIE V – Considérations politiques et conclusions		419
17. Conclusions et recommandations politiques		421
Haroon Borhat, Pedro Conceição, Giovanni Andrea Cornia et Ayodele Odusola		
17.1	Introduction	421
17.2	Modifier « le modèle de croissance » régional suivi entre 1999 et 2015	422
17.2.1	Moderniser l'agriculture et augmenter les rendements agricoles	423
17.2.2	Réindustrialiser	426
17.2.3	Gérer les filons de ressources et promouvoir la diversification	428
17.2.4	Augmenter la productivité et réduire l'inégalité dans les secteurs de la construction et du travail informel urbain	430
17.3	Résoudre le « problème démographique »	431
17.3.1	Accélérer la réduction des taux de fécondité	431
17.3.2	La migration régionale et internationale et le problème démographique	433
17.3.4	Urbanisation et réduction de la fécondité	434
17.4	Le développement humain comme source de croissance et d'égalisation des chances et des revenus	435
17.5	Élargir une protection ou une assistance sociale égalitaire	436
17.6	Réduire les inégalités pour accélérer la réalisation des ODD dans les pays pauvres	437
17.7	Un cadre macroéconomique favorable	438
17.8	Promouvoir la stabilité politique, la démocratie et une meilleure gouvernance	440
17.9	Améliorer la collecte de données pour concevoir des politiques destinées à réduire les inégalités	440
Glossaire		445
Liste des figures, tableaux, encadrés, infographies et annexes		453
Index		461

Sigles et abréviations

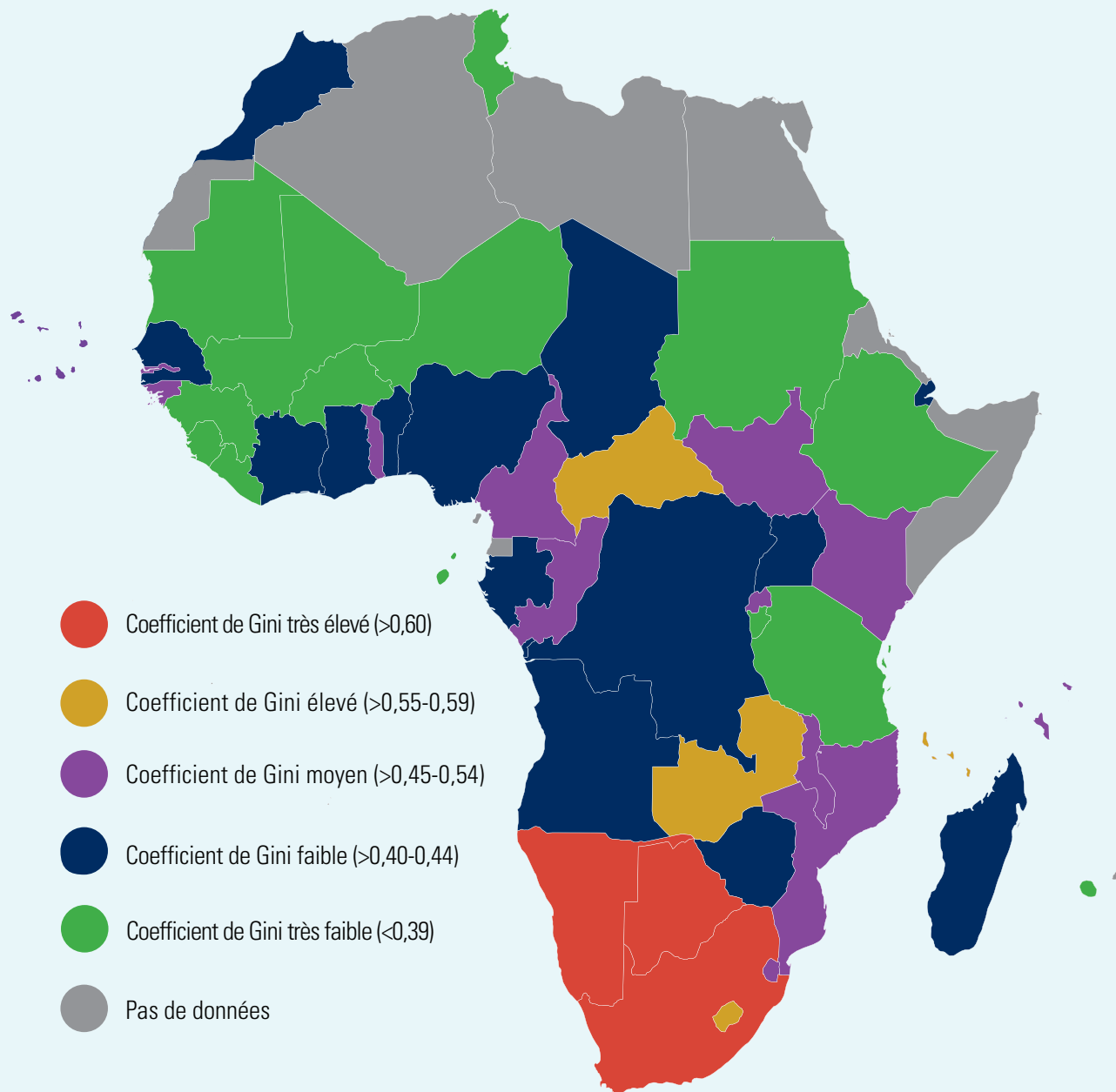
APD	Aide publique au développement
ARNA	Activités rurales non agricoles
BAfD	Banque africaine de développement
BNS	Bureau national des statistiques
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CPIA	Évaluation des politiques et institutions nationales
DAES	Département des Affaires économiques et sociales des Nations Unies
EBM	Enquête sur le budget des ménages
EDS	Enquête démographique et de santé
EITI	Initiative pour la transparence dans les industries extractives
EMNV	Enquêtes sur la mesure des niveaux de vie
EU-SILC	Statistiques de l'UE sur le revenu et les conditions de vie
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FMI	Fonds monétaire international
GFI	Institut « Global Financial Integrity »
I2D2	Base de données sur la répartition des revenus dans le monde
IDA	Association internationale de développement
IDE	Investissements directs étrangers
IDH	Indice de développement humain
IDHI	Indice du développement humain ajusté aux inégalités
IID-SSA	Ensemble de données intégré sur les inégalités pour l'Afrique subsaharienne
IIG	Indice d'inégalité de genre
IPA	Indice des prix des aliments
IPC	Indice des prix à la consommation
IPM	Indice de pauvreté multidimensionnelle
ISE	Indice Institutions sociales et égalité homme-femme de l'OCDE
ISF	Indice synthétique de fécondité
LAC	Amérique latine et Caraïbes
LIS	Étude du Luxembourg sur les revenus
MCO	Moindres carrés ordinaires
MECOVI	Programme pour l'amélioration des enquêtes et la mesure des conditions de vie en Amérique latine et dans les Caraïbes
MICS	Enquêtes par grappes à indicateurs multiples
OBI	Indice du budget ouvert
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectifs de développement durable
OIT	Organisation internationale du Travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement

PAS	Programmes d'ajustement structurel
PFR	Pays à faible revenu
PIB	Produit intérieur brut
PIB/hab	Produit intérieur brut par habitant
PMA	Pays les moins avancés
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPA	Parité du pouvoir d'achat
PPTE	Pays pauvres très endettés
PRI	Pays à revenu intermédiaire
PST	Protection sociale et travail
RDH	Rapport sur le développement humain du PNUD
RNB	Revenu national brut
SEDLAC	Base de données socio-économiques pour l'Amérique latine et les Caraïbes
SSA	Afrique subsaharienne
SWIID	Ensemble de données mondial normalisé sur les inégalités de revenus
TCER	Taux de change effectif réel
TMM5	Taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNU-WIDER	Institut mondial pour la recherche en économie du développement de l'Université des Nations Unies
VIF	Facteur d'inflation de la variance
WDI	Indicateurs du développement dans le monde
WIID	Base de données mondiale sur les inégalités de revenus
WTID	Base de données mondiale des plus hauts revenus

PARTIE I

**Inégalités : tendances
et interactions avec la
pauvreté et la croissance**

Cartographie des inégalités de revenus en Afrique



Source : Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale (dernière actualisation en décembre 2016)

1

Introduction, motivation et présentation

HARON BHORAT, PEDRO CONCEIÇÃO, GIOVANNI ANDREA CORNIA ET AYODELE ODUSOLA

1.1 Introduction et motivations

L'Afrique subsaharienne (SSA) a enregistré une performance économique remarquable au cours des 15 premières années du XXI^e siècle. Cette tendance fort encourageante a mis un terme à une longue période de stagnation et inversé le déclin économique des 25 années précédentes dans la région. Elle s'est accompagnée d'une baisse perceptible et modeste, quoiqu'inégale, de la pauvreté globale couplée à d'importantes variations d'un pays à l'autre des effets de la croissance sur la réduction de la pauvreté. Cette évolution s'est reflétée dans l'écart des niveaux et des tendances relatifs à l'inégalité entre les pays africains, qu'elle a elle-même contribué en partie à alimenter. Il devenait de ce fait essentiel d'établir une documentation pertinente portant sur les niveaux et les tendances en matière d'inégalité dans la région, afin de mieux comprendre le rythme lent et variable du déclin de la réduction de la pauvreté. Le présent ouvrage, qui est le fruit d'une étude approfondie de l'inégalité de revenus en Afrique subsaharienne, se penche à cette fin sur les conditions initiales et les changements subséquents liés aux inégalités de revenus observés dans la région depuis le début des années 1990. Il formule des hypothèses permettant de tenir compte de cette expérience et en tire des enseignements utiles susceptibles de contribuer à l'accélération de la réduction des disparités de revenus.

La publication de cet ouvrage vient à point nommé, d'autant plus qu'elle était attendue depuis longtemps. En effet, à de rares exceptions près (Anyanwu Erhijakpor et Obi, 2016), comme dans le cas du débat classique sur « l'écart de revenus entre les zones rurales et urbaines », la question de l'inégalité en Afrique subsaharienne a toujours suscité peu d'intérêt, que ce soit dans les travaux de recherche, les orientations générales ou les perspectives politiques. Dans cette région comme ailleurs, les premières décennies après les indépendances ont été guidées par un impératif de politique publique majeur de modernisation et de croissance. Par la suite, dans les années 1980 et 1990, l'accent a été mis sur la gestion de la dette extérieure et la nécessité de stabiliser la macroéconomie. Plus récemment, l'adoption en 2000 des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) a orienté la priorité vers la réduction de la pauvreté et la réalisation des objectifs à prédominance sociale au titre des OMD. Enfin, en septembre 2015, la réduction de la pauvreté et des inégalités est devenue l'objectif primordial du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030).

Cependant, l'intérêt pour la répartition des revenus et des actifs s'est progressivement affirmé à partir des années 2000 et notamment en Afrique, pour diverses raisons. Qu'est-ce qui explique ce changement de priorité en matière de recherche et de conception des politiques? Premièrement, les signes mêmes d'une inégalité sans cesse croissante méritaient qu'on s'y intéresse de plus près. La libéralisation aux plans intérieur et extérieur survenue dans les années 1980 et 1990 avait conduit, dans le cas de plusieurs pays, à une montée de l'inégalité qui a exacerbé la polarisation du revenu dont un certain nombre d'économies africaines avaient hérité à leur indépendance.

Deuxièmement, un corpus croissant de recherches théoriques et empiriques a été consacré aux effets néfastes des niveaux d'inégalité élevés et/ou grandissants sur la croissance à long terme (p. ex., Voitchovsky, 2011 ; FMI, 2014), sur l'élasticité de la pauvreté par rapport à la croissance (p. ex., UNU-WIDER, 2011 ; Berardi et Marzo, 2015) et sur la stabilité politique, la violence et les conflits (p. ex., Stewart, 2010). Par ailleurs, il convient de noter qu'une profonde disparité de revenus qui se perpétue d'une génération à l'autre bloque l'accès équitable aux biens, à l'éducation et aux opportunités parmi les personnes à faible revenu et les groupes ethniques marginalisés. Ainsi, en l'absence de réformes vigoureuses, la mobilité intergénérationnelle entre les groupes de population exclus et marginalisés est sérieusement entravée et vient exacerber les conflits et les tensions internes. L'accroissement rapide de la population africaine et le fait que la plupart des pays du continent entament seulement maintenant leur transition démographique sont également autant de facteurs qui pourraient expliquer, plus que par le passé, la dynamique actuelle des disparités de revenus dans la région.

Troisièmement, l'expansion progressive de la démocratie dans la plupart des pays de la région a suscité l'espoir d'une redistribution accrue et d'une offre plus largement répartie des « biens publics » plutôt que des « biens accordés par favoritisme », une pratique habituelle des précédents régimes non démocratiques et des pays de la région antérieurement divisés au plan ethnique (Gymah-Brempong, 2002).

Quatrièmement, l'évolution du débat sur le développement international a attiré l'attention sur les inégalités. Ce phénomène est particulièrement frappant lorsque l'on compare les cibles des OMD au Programme de développement durable à l'horizon 2030 (appelé également programme des Objectifs de développement ou ODD), qui comporte de multiples références à l'inclusion et à l'équité ainsi que des cibles explicitement liées à la répartition des revenus. De fait, tous ces développements ont ouvert la porte à un examen plus approfondi de la politique relative au lien entre, les inégalités, la croissance et la pauvreté. En particulier, comme le montre notamment Bourguignon (2003), l'élasticité de la réduction de la pauvreté par rapport à la croissance est étroitement liée au niveau initial des disparités et à son évolution dans le temps. Comme mentionné aux chapitres 2, 3 et 14 du présent ouvrage, l'Afrique subsaharienne est confrontée à un problème majeur concernant la réduction de l'incidence de la pauvreté. En effet, la croissance se produit souvent dans des secteurs caractérisés par une faible absorption de la main-d'œuvre non qualifiée, des inégalités élevées en termes de revenus et une part importante du capital dans le revenu global. Ainsi, une croissance équitable et inclusive est non seulement souhaitable en soi, mais elle est aussi porteuse d'une forte valeur instrumentale, étant donné que la réduction des inégalités a un effet positif sur la croissance, la réduction de la pauvreté et la réalisation de nombreux objectifs sociaux.

Cinquièmement, l'expansion rapide des bases de données qui constituent les référentiels des mesures de l'inégalité, telles que les enquêtes sur le budget des ménages (EBM), les études sur la mesure des niveaux de vie (LSMS), les enquêtes démographiques et de santé (EDS) et les enquêtes par grappes à indicateurs multiples (MICS), ainsi que le développement des bases de données internationales sur l'inégalité de revenus ont rendu l'analyse des niveaux, des tendances et des déterminants de l'inégalité plus réalisable que par le passé. Cependant, il importe de souligner que du fait de la disponibilité actuellement limitée

des données sur l'inégalité (et des données socioéconomiques connexes) dans la région, la génération et la compilation de telles données exigent des efforts considérables. De plus, les analyses récentes de l'inégalité en matière de santé et d'éducation présentées dans le Rapport sur le développement humain du PNUD¹, de la répartition de la richesse (Davies et Shorrocks, 2005) et des évolutions des tendances liées aux revenus supérieurs² permettent aux chercheurs de mieux comprendre l'interaction entre les disparités de richesses, de revenus, d'éducation et de santé, et partant, les moteurs de la réalisation des OMD et des ODD.

Enfin, comme le montrent les divers chapitres de cet ouvrage, le niveau et les sources des inégalités en Afrique subsaharienne sont très hétérogènes en raison des facteurs historiques, des dotations en facteurs et des approches en matière de politique propres à la région. En outre, les tendances relatives à l'inégalité ont considérablement varié entre 1991 et 2011 (voir ci-dessous). On ne saurait invoquer une ou deux études de cas prototypiques pour justifier de la diversité des facteurs et des politiques qui sont à l'origine des tendances économiques et sociales dans la région. Par conséquent, il est impératif d'entreprendre une analyse complète des niveaux, des tendances et des facteurs sectoriels et sociaux associés à ce phénomène et, éventuellement, de ses impacts. Tel est précisément l'objectif ambitieux de cet ouvrage précurseur.

Cet ouvrage est divisé en cinq parties. La partie 1 examine les tendances relatives à l'inégalité et leurs interactions avec la pauvreté et la croissance, tandis que la partie 2 analyse les défis et les enjeux dans les secteurs clés et leur impact sur les inégalités. Des études de cas portant sur les facteurs relatifs aux inégalités de revenus dans des pays comme le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Ghana, le Malawi et la République-Unie de Tanzanie sont présentées dans la partie 3. La partie 4 fournit quant à elle des mesures et des recherches économétriques sur les déterminants de l'inégalité et la partie 5 présente les politiques envisageables et les conclusions de l'ouvrage.

1.2 Inégalités et progrès vers la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) en Afrique subsaharienne (SSA)

La publication de cet ouvrage est particulièrement opportune, étant donné qu'une analyse plus détaillée et approfondie de l'inégalité et de ses tendances en Afrique subsaharienne est capitale pour la réalisation des ODD au cours des 15 prochaines années. En effet, une meilleure compréhension des éléments moteurs et des déterminants de l'inégalité dans la région reste essentielle pour réduire ses niveaux actuellement élevés en mettant l'accent sur les différents indicateurs énoncés dans l'ODD 10 sur la réduction des inégalités. Mais, comme indiqué plus haut, les niveaux d'inégalité élevés ou grandissants dans une économie affectent la réalisation d'autres ODD. En fait, il ne faut pas perdre de vue que le Programme 2030 est intégré et indivisible. Par conséquent, il est préférable de relever le défi que représentent les inégalités fortes et croissantes sans inscrire cette démarche au titre de l'ODD spécifique aux inégalités, mais en l'envisageant plutôt comme un accélérateur global des aspirations du Programme 2030.

Il n'entre pas dans le cadre du présent ouvrage de démontrer qu'en s'attaquant à l'inégalité, il est possible d'accélérer les progrès dans la réalisation de l'ensemble des ODD. En effet, cette démonstration est difficile à faire tant sur le plan général qu'abstrait, et devrait être analysée dans des contextes de pays spécifiques. Étant donné que les liens entre le revenu, la répartition des actifs et les ODD sont également dynamiques, ces relations devront être réexaminées au fil du temps. Cependant, pour illustrer la justification de cette démarche, deux exemples sont présentés dans cette section.

¹ Voir les différentes éditions du Rapport sur le développement humain du PNUD depuis 2010 pour plus de détails sur la pauvreté multidimensionnelle et l'indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI).

² Voir la base de données mondiale sur la richesse et le revenu (World Wealth and Income Database, WID), disponible sur : <http://topincomes.g-mond.parisschoolofeconomics.eu>

Le premier exemple concerne l'inégalité en corrélation avec la réalisation de l'objectif du Programme 2030 visant à « ne laisser personne de côté » et l'aspiration d'atteindre en priorité les laissés-pour-compte, qui constituent les 40 % les plus pauvres de la population. Cette démarche marque un tournant radical par rapport aux OMD, dont l'objectif était de réduire de moitié le taux d'extrême pauvreté. Bien que cet objectif ait été atteint à la fois au plan mondial et individuellement par de nombreux pays, y compris en Afrique, des millions de personnes sont encore laissées pour compte. Dans les premières phases des OMD, une perspective analytique influente liée au concept de « piège de la pauvreté » était considérée comme particulièrement pertinente pour l'Afrique (Sachs *et al.*, 2004). Les implications en matière de politique qui découlent de cette perspective ont conduit à la recommandation d'interventions spécifiques dans différents domaines allant de la productivité agricole à l'éducation en passant par la santé, qui ont tous été mis en correspondance avec d'autres OMD, mais qui ont, dans le même temps, permis à certains groupes de la population d'échapper au piège de la pauvreté. En un sens, toute l'ère des OMD peut être comprise comme ayant été encadrée, même si ce n'est qu'implicitement, par cette perspective. La poursuite des OMD s'inscrit dans le prolongement des investissements accrus réalisés au titre de la santé, de l'éducation et d'autres secteurs sociaux qui ont contribué à améliorer le bien-être et à réduire la pauvreté. Atteindre l'objectif de ne laisser personne de côté implique la compréhension et la prise en compte du « dernier kilomètre » à parcourir dans la lutte contre l'exclusion, grâce à une compréhension plus profonde des facteurs qui font sombrer les populations dans la pauvreté et les empêchent de s'en extirper. Des formulations plus sophistiquées du « piège de la pauvreté » revêtent un aspect plus dynamique et établissent des liens avec les chocs et les vulnérabilités ainsi que la capacité des ménages à gérer les risques (Santos et Barrett, 2016).

Cependant, atteindre le « dernier kilomètre » dans la lutte contre l'exclusion implique également de mettre l'accent sur les déterminants de l'exclusion profondément enracinés, qui sont visibles et se reflètent dans les schémas persistants de l'inégalité dans la répartition des actifs et des revenus. Par exemple, il est désormais bien établi et consigné que les modes actuels de répartition des terres et que les régimes fonciers en Afrique reflètent encore en grande partie les modèles de peuplement datant de l'époque coloniale. Ainsi, les grandes exploitations d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe continuent d'exclure de vastes franges de la population (Lipton, 2009 ; PNUD, 2012). Les inégalités fortes et persistantes interagissent étroitement, par le biais de l'économie politique, avec des décisions qui entravent la croissance (Birdsall, 2006 ; Alesina et Rodrik, 1994 ; Perotti, 1996) et des politiques qui visent à venir à bout du « dernier kilomètre » dans la course contre l'exclusion. Par exemple, Rajan et Zingales (2006) expliquent que la persistance de la pauvreté résulte de l'opposition des élites en place aux réformes et à l'éducation qui profitent aux pauvres. Même lorsque l'économie politique n'est pas aussi défavorable, l'inégalité peut encore interagir avec d'autres caractéristiques propres aux pays en développement qui perpétuent l'exclusion. Par exemple, lorsque les marchés des capitaux sont sous-développés et imparfaits, la répartition inégale des revenus limite l'accès au crédit, y compris pour les investissements dans le capital humain, et les familles continuent de vivre dans la pauvreté (Banerjee et Newman, 1993 ; Galor et Zeira, 1993).

Le deuxième exemple concerne les relations entre l'inégalité, la cohésion sociale et les conflits. Compte tenu de la perte de revenus provoquée par la violence et les conflits qui forcent les populations à se déplacer ou qui les plongent dans la pauvreté, il existe un lien direct entre tous ces éléments, tel que démontré par Stewart (2010) dû à l'inégalité horizontale. Cependant, le Programme 2030 intègre les aspirations à des « sociétés pacifiques et ouvertes à tous », telles qu'elles figurent dans l'ODD 16. De récents travaux se sont penchés d'une part sur les liens entre l'inégalité et la cohésion sociale, la confiance et le capital social (FMI, 2016), et d'autre part, sur la relation entre le capital social et le bien-être (voir Hamilton, Helliwell et Woolcock, 2016). Les microétudes ciblées qui passent en revue les interventions visant à renforcer la cohésion sociale et la confiance dans des contextes post-conflit vont également dans ce sens. Les essais randomisés contrôlés appliqués aux interventions allant des commissions de vérité et de réconciliation au

développement communautaire montrent une cohésion sociale accrue dans des contextes précis (mesurée par la volonté de contribuer aux biens publics locaux) (Casey, Glennerster et Miguel, 2016 ; Blattman, Jamison et Sheridan, 2015). Par conséquent, dans la mesure où l'inégalité entrave la cohésion sociale et la confiance, elle peut engendrer des conditions susceptibles de déclencher l'apparition ou la récurrence des conflits et de la violence, comme on le voit au chapitre 10 du présent ouvrage.

1.3 Approches méthodologiques

Le présent ouvrage explore systématiquement les changements en matière d'inégalité survenus dans la région au cours des années 1990 et 2000. Compte tenu de la complexité de la question et en raison de données incomplètes, il adopte des approches analytiques complémentaires, comprenant des études de cas par pays, des analyses de secteurs clés et de domaines politiques, des décompositions microéconométriques des inégalités nationales au fil du temps et des régressions macroéconométriques sur données de panel. Il traite également de l'inégalité de revenus dans la région en termes généraux et inclut, à ce titre, des analyses de l'incidence des facteurs non économiques tels que les conflits politiques, ethniques et interétatiques (chapitre 10) sur l'inégalité à l'échelle du continent au cours des 30 dernières années. En outre, le chapitre 11 traite de l'impact de l'inégalité sur les dimensions du bien-être non liées au revenu, par exemple le développement humain.

Cet ouvrage examine méthodiquement les changements constatés dans les niveaux d'inégalité dans un certain nombre de pays – Burkina Faso, Éthiopie, Ghana, Malawi et Tanzanie – qui sont caractérisés par différentes structures économiques et politiques, et par des tendances diverses en termes d'inégalité. La comparaison de ces caractéristiques clés et des politiques suivies par des pays présentant des tendances dissemblables en la matière peut contribuer à démêler la récente divergence des modèles d'inégalité dans la région. Cet ouvrage présente également une analyse de la façon dont les changements survenus dans les secteurs et les domaines clés tels que l'agriculture, l'industrie manufacturière, l'exploitation minière, la protection sociale, la politique budgétaire, la redistribution, le développement humain, la croissance démographique et les conflits, ont affecté l'inégalité. Le rôle de l'agriculture est examiné au chapitre 4 ; l'impact de la dépendance à l'égard des ressources naturelles est analysé au chapitre 6 ; la relation entre les politiques budgétaires et les disparités de revenus est étudiée au chapitre 7 ; et les effets du développement soutenu par l'agriculture en Éthiopie sont au centre du chapitre 13. Plusieurs chapitres transversaux se penchent sur les causes traditionnelles de l'inégalité dans la région et sur les relations entre la croissance, l'inégalité et la pauvreté. Une analyse macroéconométrique sur données de panel de l'économie dans son ensemble, qui se fonde sur une longue liste de déterminants responsables des variations en termes d'inégalités observées au cours des 20 dernières années est également présentée. Compte tenu de la base informationnelle insuffisante qui caractérise la région, cet ouvrage accorde une attention particulière à la documentation statistique des données et des déterminants liés à l'inégalité au cours des trois dernières décennies. Cette démarche s'appuie sur l'ensemble de données intégré sur l'inégalité pour l'Afrique subsaharienne (IID-SSA) et sur un ensemble de données d'indicateurs macroéconomiques. Ces deux ensembles de données ont été explicitement créés pour étayer les analyses quantitatives incluses dans le présent ouvrage. Étant donné que celui-ci privilégie l'analyse empirique, le chapitre 16 fournit des détails sur les données d'inégalité disponibles et la construction de l'ensemble de données IID-SSA susmentionné. Compte tenu des difficultés méthodologiques rencontrées pour mesurer l'inégalité, ce chapitre aborde également les principaux pièges caractérisant les schémas de mesure des données disponibles et suggère des moyens d'améliorer la base empirique des analyses futures de l'inégalité dans la région.

En ce qui concerne l'approche causale adoptée dans l'ouvrage pour l'analyse des variations de l'inégalité, plusieurs chapitres distinguent les causes immédiates de ces niveaux et, en particulier, les changements survenus entre 1991 et 2011 et leurs causes sous-jacentes. Celles-ci sont souvent les principaux déterminants des causes immédiates, alors que dans d'autres cas, elles affectent les inégalités de manière directe. En Afrique subsaharienne, l'analyse des déterminants immédiats souligne d'abord les changements observés à long terme dans les inégalités « intersectorielles » (en raison des différences sectorielles de l'intensité des facteurs de production et des hétérogénéités intrasectorielles) et les inégalités « intrasectorielles » (en mettant l'accent sur l'évolution de la concentration des facteurs de production tels que la terre, le capital humain et le capital physique dans chaque secteur). Le rôle des facteurs démographiques (croissance démographique et taux de dépendance) est ensuite examiné. Ces causes sous-jacentes de l'inégalité, qui sont particulièrement utiles pour formuler des réponses politiques, comprennent généralement les changements exogènes de politiques (y compris en matière de fiscalité et de dépenses sociales), les changements dans l'environnement économique mondial (au titre des termes de l'échange, des transferts de fonds et de l'investissement direct étranger [IDE]) et les chocs technologiques et sanitaires. Enfin, elles incluent aussi la démocratie et la gouvernance, qui ont une incidence sur l'efficacité et l'équité des politiques publiques.

1.4 Synopsis des principaux résultats

Le présent ouvrage est le résultat d'une étude approfondie des inégalités de revenus en Afrique subsaharienne menée par le Bureau régional du PNUD pour l'Afrique entre 2015 et 2016. Il vise principalement à examiner les tendances, les causes et les conséquences des inégalités dans la région depuis les années 1990 afin de tirer des enseignements pertinents permettant d'élaborer des politiques susceptibles de contribuer à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans la région. L'exposé des résultats n'est pas séquentiel. Les parties 2 et 4 sont proposées ensemble, suivies des parties 3 et 5. Cela permet de mieux comprendre la disposition de l'ouvrage et ses conclusions.

Dans le chapitre 2, Cornia résume les conditions initiales de l'inégalité de revenus, c'est-à-dire les principaux facteurs d'inégalité en Afrique subsaharienne au cours des deux décennies ayant précédé l'année 1990. Compte tenu de la forte persistance de l'inégalité et de sa dépendance à l'égard de la trajectoire empruntée, il est primordial de bien comprendre ces conditions initiales qui expliquent les évolutions plus récentes de l'inégalité. Les principaux moteurs structurels de l'inégalité évoqués dans le chapitre concernent essentiellement la structure dualiste de l'économie où les emplois dans la fonction publique, les multinationales et le secteur des ressources sont réservés aux élites, tandis que la majorité de la population doit se contenter de bien moindres revenus tirés de l'économie informelle ou des secteurs de subsistance. D'autres moteurs de l'inégalité comprennent notamment : la forte concentration de capital physique et humain et, dans les économies des colonies d'implantation européenne en Afrique de l'Est et en Afrique australe, la forte concentrations des terres, la « malédiction des ressources naturelles » ; le parti pris urbain des politiques publiques ; le rôle de redistribution limité de l'État ; et les inégalités ethniques et de genre. Dans un deuxième temps, le chapitre 2 décrit les changements survenus entre 1991 et 2011 dans la répartition du revenu des ménages. À l'exception de deux pays, cette répartition est mesurée de manière indirecte par la répartition de la consommation moyenne des ménages par habitant. Pour résoudre les problèmes liés à la rareté et à l'incohérence des données sur l'inégalité en matière de consommation, le chapitre donne l'exemple de la construction de l'ensemble de données intégrée sur l'inégalité en Afrique subsaharienne (IID-SSA), qui couvre 29 pays africains et fournit pour chacun d'eux au moins quatre points de données de qualité, espacés de manière régulière dans le temps sur la période 1991-2011. Les pays concernés représentent 81,8 % de la population de la région et une part encore plus conséquente de son PIB. Cet ensemble de données a été explicitement conçu pour étayer l'analyse présentée dans ce livre. Elle s'appuie, en les comparant, sur les

principaux ensembles de données afférents à l'inégalité actuellement disponibles au plan mondial, à savoir la version 3 de l'Ensemble de données sur l'inégalité des revenus à l'échelle mondiale (WIIDv3) de l'Institut mondial pour la recherche en économie du développement (WIDER), les bases de données POVCAL et International Income Distribution Data (I2D2) de la Banque mondiale, l'ensemble de données All the Ginis (ALG) de Milanovic et des données provenant d'études universitaires bien consignées. Les données issues de l'ensemble de données mondial normalisé sur les inégalités de revenus (SWIID) ont été délibérément exclues de la construction de l'ensemble de données IID-SSA, puisque le jeu de données SWIID inclut un plus grand nombre de points de données et quatre autres pays. Cependant, ces données sont obtenues par des imputations statistiques théoriques, opaques et arbitraires qui risquent globalement de donner une image artificielle de l'inégalité dans la région (Jenkins, 2014).

L'analyse des tendances appliquée aux données issues de l'ensemble de données IID-SSA montre que le résultat régional moyen non pondéré du coefficient de Gini de l'inégalité de la consommation des ménages par habitant a légèrement diminué au cours des années 1991-2011. Pourtant, cette tendance globale masque une réalité plus complexe, étant donné que les tendances relatives à l'inégalité ont marqué une nette bifurcation entre les pays. D'une part, 17 pays (dont neuf pays de l'Afrique de l'Ouest à prédominance agricole, ainsi que quelques autres de l'Afrique de l'Est et d'autres régions) abritant 40 % de la population de la région ont connu une diminution des inégalités, en particulier dans les années 2000. D'autre part, l'Afrique australe, l'Afrique centrale et les économies caractérisées par un important secteur pétrolier et minier affichent une inégalité croissante, en particulier à partir de 2003. Globalement, la plupart des pays peu inégalitaires ont connu un déclin en la matière alors que les économies très inégalitaires ont enregistré une hausse ou une stagnation des inégalités à un niveau élevé. Par conséquent, depuis 2000, alors que le coefficient de Gini moyen non pondéré pour l'Afrique subsaharienne a diminué, l'écart-type et le coefficient de variation de la distribution du coefficient de Gini dans les 29 pays de l'IID-SSA ont augmenté. Cela suggère que l'hétérogénéité de l'inégalité entre les pays, initialement liée au régime foncier et à la dotation en ressources, est devenue plus aiguë. Le fait de pondérer le coefficient de Gini d'un pays en fonction de la taille de sa population ne change pas ce résultat.

Bien que l'IID-SSA comprenne les données relatives aux coefficients de Gini les plus fiables et les plus soigneusement contrôlées, sélectionnées sur la base d'un protocole explicite parmi les ensembles de données existants qui servent à mesurer l'inégalité en Afrique subsaharienne, il n'en reste pas moins que ces données représentent une estimation de la limite inférieure du « vrai coefficient de Gini », tout comme dans le cas du coefficient de Gini de tous les autres ensembles de données. Cela est dû à des problèmes de mesure qui, bien qu'ils ne puissent pas être résolus immédiatement à l'échelle de la région, doivent être pris en compte lors de l'examen des données et de leurs implications politiques. La documentation claire de ces problèmes de mesure est d'autant plus critique si l'on considère que la formulation des politiques a été de plus en plus « fondée sur des preuves » au cours des deux dernières décennies. Pour illustrer ce type de difficultés, Cornia et Martorano examinent au chapitre 15 les problèmes de données rencontrés dans la mesure de l'inégalité de revenus et de la consommation, et suggèrent des corrections possibles qui permettront d'établir des chiffres plus précis. Ces problèmes, par ailleurs communs à toutes les régions développées et en développement, mais qui sont particulièrement aigus dans la région, concernent avant tout l'unité d'observation, constituée par le revenu moyen des ménages ou la consommation par habitant. Ce concept implique implicitement une répartition égalitaire du revenu entre tous les membres de la famille. Cette hypothèse largement utilisée est pourtant trompeuse, quel que soit le pays, puisque le revenu et la consommation des ménages sont inégalement répartis entre les membres d'une même famille, ce qui pénalise principalement les femmes, les jeunes enfants et les personnes âgées et favorise les hommes adultes. Toutefois, ce parti pris est particulièrement flagrant en Afrique subsaharienne où, indépendamment des dispositions des systèmes juridiques, la discrimination fondée sur le genre est aiguë et endémique (PNUD, 2016).

Les autres biais de mesure de l'inégalité identifiés au chapitre 15 comprennent les différences entre les pays quant à la conception des enquêtes, aux définitions, au niveau de désagrégation, au concept de revenu, au calendrier et à la taille des enquêtes, à la période de rappel et aux conventions de traitement des données. Ces biais tendent à réduire la comparabilité des données, ce qui peut être corrigé par une harmonisation ultérieure des microdonnées issues des enquêtes. D'autres problèmes sont liés aux pratiques bien connues de sous-échantillonnage et de sous-déclaration des revenus supérieurs. Ce biais peut être résolu en combinant les données des enquêtes sur le budget des ménages (EBM) et les données tirées des déclarations fiscales, ce qui permet d'estimer la part du revenu dans les pourcentages supérieurs à 1 ou les percentiles similaires. Trois pays ont déjà adopté cette approche et 14 autres y travaillent activement. Ces informations seront probablement largement disponibles dans quelques années. Des études similaires montrent que le vrai coefficient de Gini est sous-estimé de 2 à 5 points, y compris en Afrique subsaharienne. En outre, le fait d'ignorer les revenus qui s'accumulent au titre des actifs détenus à l'étranger (parfois illégalement acquis) par les ressortissants des pays de l'Afrique subsaharienne contribue également à la sous-estimation du coefficient de Gini. Ce phénomène est particulièrement flagrant dans les pays riches en pétrole et en minéraux. Le chapitre 15 indique une sous-estimation régionale moyenne de 2 à 3 points du coefficient de Gini en raison de ce phénomène. Ce chiffre est sensiblement plus élevé dans les pays exportateurs de pétrole. Un autre biais de mesure concerne l'inégalité de l'impact des fortes hausses de l'indice des prix des produits alimentaires par rapport à l'indice des prix à la consommation (IPC), comme cela s'est produit pendant la crise alimentaire de la fin des années 2000 et du début des années 2010. Dans les années de crise où les cours des denrées alimentaires sont élevés, la consommation réelle des pauvres (dont une part de 60 à 80 % concerne l'alimentation) peut gonfler la sous-estimation du « vrai coefficient de Gini » de 2 à 3 points de plus. Il faut espérer que le signalement des biais de mesure du coefficient de Gini que nous faisons ici alertera à l'avenir les chercheurs engagés dans l'analyse de l'inégalité dans certains pays.

La connaissance de ces biais de mesure et la nécessité de les améliorer substantiellement lors de la génération et de l'analyse des données futures étayent la structure du chapitre 2. Celui-ci présente un cadre théorique qui permet de décomposer le coefficient de Gini total d'un pays en « inégalité intersectorielle » et « inégalité intra-sectorielle », c'est-à-dire selon les différences de consommation par habitant qui existent entre et au sein des secteurs de l'agriculture, du pétrole et des mines, de la construction, des services publics, de l'industrie manufacturière, des services financiers et d'assurance, de l'hôtellerie et des restaurants, du commerce et de l'administration publique. L'évolution de la dynamique des principaux secteurs (agriculture, industrie manufacturière et secteur pétrolier et minier, dont il est question en détail aux chapitres 5 et 6), la structure globale de l'économie et la concentration des revenus et de la consommation de chaque secteur influent sur l'inégalité globale, qui est également touchée par les variations dans les tendances démographiques et la participation au marché du travail, comme on le verra plus loin. Le chapitre 2 détaille ensuite une série de conjectures théoriques inspirées de la littérature générale consacrée au sujet, et portant plus particulièrement sur l'inégalité en Afrique subsaharienne et les preuves quantitatives des causes de l'inégalité. Ces conjectures concernent le taux de croissance du PIB par habitant et le schéma de croissance (c'est-à-dire les parts de valeur ajoutée de l'agriculture, de l'industrie manufacturière et des services), qui saisissent l'inégalité « intersectorielle » et la répartition sectorielle de la dotation en facteurs de production dans les zones urbaines et rurales (lesquelles mesurent l'inégalité « intra-sectorielle »).

Le chapitre 2 soutient que le taux de croissance de l'Afrique subsaharienne est moins significatif que son schéma de croissance (c'est-à-dire la composition de sa croissance), compte tenu de l'hétérogénéité structurelle de la région. Lorsque la croissance se produit dans des secteurs caractérisés par une forte concentration d'actifs et une forte intensité de capital et de main-d'œuvre qualifiée, comme l'exploitation minière, la finance, les assurances et l'immobilier (FAI), et le secteur public, l'inégalité globale augmente. En revanche, l'inégalité

diminue ou demeure stable lorsque la croissance survient dans l'industrie manufacturière, la construction et l'agriculture, des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre (sauf lorsque la concentration des terres est très élevée). À cet égard, il convient de noter qu'entre 1990 et 2011, dans neuf pays dont l'économie était déjà dominée en 1990 par l'agriculture, la part de ce secteur a encore augmenté en raison de la hausse des rendements des terres, de l'augmentation des prix des cultures de rente et du recours à « l'économie de subsistance ». Dans une dizaine de pays, le secteur minier, qui affiche des inégalités marquées, a connu une rapide expansion ; et l'on a assisté à une « tertiarisation » de l'économie informelle dans neuf pays, l'essentiel de la valeur ajoutée et des emplois créés dans les sous-secteurs présentant un caractère hautement informel, un faible niveau de valeur ajoutée par habitant et une forte inégalité.

Comme dans d'autres régions, il a été constaté que l'amélioration de la répartition du capital humain (en particulier grâce à l'enseignement secondaire) pouvait affecter les inégalités, encourageant ainsi les autorités publiques à augmenter leur offre pour construire une société plus égalitaire. La situation est moins prometteuse en ce qui concerne la concentration des terres. Bien qu'aucune série temporelle complète ne soit disponible à ce sujet, la littérature s'y rapportant suggère que la concentration des terres, loin d'avoir été freinée, s'est peut-être même aggravée. L'évolution des conditions économiques mondiales a eu, quant à elle, un effet mitigé sur l'inégalité. Si les transferts de fonds et la hausse des cours agricoles mondiaux semblent avoir contribué à atténuer les inégalités, la hausse de l'investissement direct étranger (IDE) dans les industries extractives et la montée en flèche des termes de l'échange dans les pays riches en ressources semblent en revanche avoir concouru à les creuser davantage. Les fluctuations des flux de l'aide publique au développement (APD) ont été statistiquement non significatives, bien que ce point soit controversé et mérite des investigations plus détaillées. Cependant, l'annulation de la dette extérieure de pays admis à bénéficier de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) dans les pays éligibles a réduit sensiblement le coefficient de Gini en augmentant la marge de manœuvre budgétaire. En outre, les changements de politique intérieure ont eu des effets de divers ordres. L'augmentation de la part des impôts directs dans les recettes totales observée dans plusieurs pays a réduit les inégalités, tout comme l'accroissement des dépenses sociales correctement ciblées en Afrique du Sud, en Éthiopie et dans quelques autres pays. L'élargissement de ces programmes pourrait induire des avancées considérables. Parmi les politiques publiques macroéconomiques, la libéralisation du commerce semble avoir aggravé les inégalités en diminuant la part de valeur ajoutée de l'industrie manufacturière, relativement égalitaire, tandis qu'une plus grande stabilité macroéconomique, une baisse de l'inflation (IPC) et un taux de change réel compétitif ont permis de réduire la polarisation du revenu, bien que la situation dans ces domaines nécessite une gestion continue. L'impact sur l'inégalité de la crise alimentaire apparue à la fin des années 2000 n'a pas pu être évalué en raison de l'absence de données systématiques relatives à l'indice des prix des produits alimentaires.

Les chocs exogènes qui ont touché la région au cours de la période étudiée ont produit des effets contrastés. Après une forte poussée de l'inégalité dans les années 1990, le modeste recul récent de l'incidence du VIH/sida a fait légèrement régresser les niveaux d'inégalité, ce qui laisse à penser qu'une baisse accélérée de l'incidence du VIH, du paludisme et de la tuberculose entraînerait une diminution encore plus sensible à cet égard dans les années à venir. Les chocs technologiques (c'est-à-dire la diffusion de technologies simples et hautement « divisibles ») n'étaient pas significatifs dans l'analyse de régression, leur impact sur l'inégalité étant susceptible d'être concave du fait que ces nouvelles technologies risquent de n'être adoptées dans un premier temps que par la classe moyenne. La diminution du nombre de conflits et l'arrêt des hostilités qui avaient provoqué d'innombrables pertes en vies humaines, la destruction des infrastructures et les déplacements forcés ont eu une incidence favorable sur la croissance et sur l'inégalité à la faveur de la disparition des marchés noirs, de la relance de la production et de l'emploi, et de la reprise des activités des organismes gouvernementaux et internationaux qui ont recommencé à fournir des services de base

à la population. En revanche, les estimations économétriques formulées au chapitre 16 ne se traduisent pas par un effet distributif significatif de la démocratisation, bien que cela puisse dépendre des « indices de démocratisation » spécifiques utilisés dans le modèle de régression et, plus vraisemblablement, de la difficulté à appréhender l'incidence de la démocratisation dans des sociétés multiethniques.

Après avoir évoqué les tendances relatives à l'inégalité et les problèmes posés par la difficulté de mesurer celle-ci et présenté une analyse économétrique de ses déterminants au chapitre 3, Bhorat et Naidoo engagent le débat sur l'interaction cruciale entre la croissance, la pauvreté et l'inégalité en Afrique. Les statistiques descriptives mettent en évidence la difficulté de formuler des généralisations simples quant à la nature et au modèle de l'inégalité à travers le continent du fait que les niveaux et les fluctuations des inégalités varient considérablement dans le temps. Cependant, quelques observations clés se dégagent. Tout d'abord, l'Afrique se caractérise par des inégalités moyennes et médianes supérieures à celles du reste des régions en développement. Deuxièmement, une caractéristique notable de l'inégalité sur le continent tient à la présence de sept économies affichant des niveaux d'inégalité extrêmement élevés, que l'on a surnommées les « valeurs aberrantes africaines »³, qui exacerbent les écarts d'inégalité en Afrique par rapport au reste du monde en développement. Troisièmement, les données disponibles indiquent qu'au fil du temps, les niveaux moyens d'inégalité ont diminué en Afrique, une baisse principalement due aux économies non classées comme étant hautement inégalitaires. Il ressort également de l'estimation de la relation entre croissance et inégalité en Afrique que dans les pays africains caractérisés par d'importantes inégalités initiales, une relation plus forte existe entre la croissance économique et les inégalités, ce qui vient confirmer les résultats des études menées à cet égard dans plusieurs pays hors d'Afrique.

La partie 2 se penche ensuite sur les changements survenus au cours des deux dernières décennies dans les secteurs économiques clés évoqués dans la partie 1 dont les répercussions sur l'évolution de l'inégalité de revenus au cours de la période considérée ont été démontrées. Au chapitre 4, Odusola examine comment l'agriculture affecte la pauvreté rurale et l'inégalité en Afrique subsaharienne. Il affirme que l'agriculture joue un rôle multidimensionnel dans le processus de développement, puisqu'elle favorise la croissance économique, génère des recettes en devises, crée des emplois, assure la sécurité alimentaire, contribue aux chaînes de valeur, réduit la pauvreté, atténue les disparités de revenus et fournit des services environnementaux. La négligence dont elle a fait l'objet a empêché l'agriculture d'assumer son rôle à part entière. Par exemple, en Afrique, la pauvreté rurale touche plus de 60 % de la population dans 17 pays et concerne 50 à 60 % des habitants dans 14 pays. Elle est particulièrement alarmante au Zimbabwe et à Madagascar, où elle affecte plus de 80 % des citoyens du pays. Pourtant, l'agriculture représente 66 % de l'emploi total en Afrique subsaharienne (à l'exception de l'Afrique du Sud). Bien que la part de l'agriculture dans le PIB ait diminué d'environ 6,4 points de pourcentage, passant de 23,9 % en 1981 à 17,5 % en 2015, la transformation structurelle envisagée n'a pas encore eu lieu. Au cours de cette période, la part de la valeur ajoutée du secteur manufacturier, qui devait bénéficier du recul de l'agriculture, a également diminué de 4,31 points de pourcentage. En effet, l'Afrique subsaharienne contourne la transformation économique structurelle, compte tenu de l'ampleur de l'informalité dans le secteur des services à l'échelle de la région. La croissance agricole en Afrique s'est améliorée au cours des deux dernières décennies. Cependant, elle n'est pas due à la productivité agricole associée à l'innovation et aux évolutions technologiques, mais plutôt à l'expansion des terres et à la mise en œuvre du système de jachère. La productivité agricole par travailleur en Afrique subsaharienne évaluée en moyenne annuelle (2005-2015) à 1 109,3 dollars US est la plus faible de toutes les régions du monde comparée respectivement à celles des membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (19 540,80 dollars US), des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (11 820,80 dollars US) et des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (5 394,90 dollars US). Les pays qui ont

³ Ces cas particuliers sont l'Afrique du Sud, la Namibie, le Botswana, la République centrafricaine, les Comores, la Zambie et le Lesotho.

réussi à maintenir la productivité par travailleur à 3 000 dollars US ou plus par an ont aussi ramené la part de la valeur ajoutée agricole dans le PIB à moins de 20 % et inversement, à quelques exceptions près.

Au niveau bivarié, la productivité agricole par travailleur tend à pousser la main-d'œuvre hors du secteur. L'accroissement de la productivité dans l'agriculture est un facteur important de la réaffectation de la main-d'œuvre agricole à d'autres secteurs de l'économie. En fait, un accroissement de 1 % de la part de l'agriculture dans l'emploi total augmente la pauvreté rurale de 0,14 %. Cela explique pourquoi le secteur a tendance à employer une forte proportion de pauvres à travers le continent. En outre, un déplacement de 1 % des travailleurs agricoles vers d'autres secteurs de l'économie entraîne une réduction de 0,282 % de l'écart de pauvreté en milieu rural. Par ailleurs, l'enseignement secondaire est un facteur important dans la réduction de la pauvreté et le transfert de la main-d'œuvre agricole vers d'autres secteurs. La productivité globale des facteurs joue un rôle similaire au niveau de l'éducation en termes de diminution de la pauvreté. Cependant, elle entretient un rapport positif à l'inégalité et explique environ 13 % de la variation de l'inégalité de revenus. Par exemple, quatre des sept pays affichant un indice de productivité globale des facteurs supérieur à 0,40 (Afrique du Sud, Botswana, Namibie et Seychelles) ont un coefficient de Gini supérieur à 0,55. La faiblesse de la performance agricole est due à un certain nombre de facteurs, notamment la faible utilisation d'engrais, l'accès limité aux installations d'irrigation, le manque d'accès accéléré à des semis améliorés, la mauvaise gestion après récolte et le sous-investissement dans l'agriculture. Par exemple, en 2003, les gouvernements africains ont adopté le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et convenu à ce titre d'affecter 10 % de leurs dépenses nationales à l'agriculture. Cependant, une décennie après cette déclaration (2013), seuls sept gouvernements auront tenu leurs engagements en la matière.

Au chapitre 5, Bhorat, Rooney et Steenkamp quant à eux passent en revue les contraintes auxquelles le secteur manufacturier est confronté en Afrique subsaharienne dans le contexte de la baisse de la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée mentionnée dans la partie 1. Leur chapitre décrit les cadres analytiques de la *complexité économique et de l'espace produit*. L'approche analytique retenue s'attache principalement à décrire le développement et la transformation structurelle au niveau national en tant que processus d'accumulation des capacités productives permettant aux pays de créer des produits de plus en plus complexes. Les pays disposant de capacités productives plus performantes sont en mesure de fournir des produits plus complexes. Les pays qui fabriquent des produits manufacturés, c'est-à-dire qui sont bien positionnés au niveau *des espaces produit*, et qui bénéficient d'un indice de valeur d'opportunité élevé ont tendance à être plus complexes que les autres. Leurs structures productives autorisent un passage plus aisé vers la diversification dans de nouveaux produits manufacturés. L'analyse montre qu'en règle générale, les pays africains n'ont pas subi de transformation structurelle induite par la production. Néanmoins, l'analyse met en avant l'hétérogénéité de l'expérience africaine puisque certains pays du continent affichent une croissance dans leurs secteurs manufacturiers. L'étude indique que le processus de transformation structurelle est dépendant de la trajectoire empruntée. Cela signifie que les capacités de production intrinsèques à la structure d'exportation d'un pays influencent l'aptitude de ce dernier à déplacer sa production vers une activité manufacturière accrue.

Dans le chapitre 6, Bhorat, Chelwa, Naidoo et Stanwix étudient la notion selon laquelle la richesse des ressources naturelles est associée à des niveaux élevés d'inégalité au sein d'un pays. Ils passent en revue les récents progrès économiques enregistrés en Afrique, plus particulièrement dans le domaine des industries extractives, et s'intéressent à l'état de l'inégalité en vue de comprendre comment les pays fortement tributaires de l'extraction des ressources naturelles risquent d'être confrontés à des inégalités croissantes. Pour ce faire, ils s'appuient sur des données transnationales et des études de cas spécifiques. Les données suggèrent qu'il n'existe pas globalement de lien clairement établi entre la dépendance à l'égard des ressources et l'inégalité, sur la base des mesures indirectes standard et étendues. Cependant, les caractéristiques spécifiques de

la croissance dépendante des ressources présentent des risques évidents d'inégalité, mis en avant dans le chapitre. Ceux-ci sont exposés plus en détail après un examen de la littérature dans ce domaine. Le chapitre conclut à l'existence de raisons valables de s'inquiéter du schéma de croissance et des risques que la dépendance à l'égard des industries extractives peut engendrer.

Au chapitre 7, Odusola analyse dans quelle mesure une politique budgétaire et un programme de redistribution élargi sont susceptibles de contribuer à réduire les inégalités dans les années à venir. La crise que le monde traverse aujourd'hui en matière d'inégalité (les individus les plus riches au monde, qui représentent 1 % de la population mondiale, détiennent plus de richesses que le reste des habitants de la planète réunis) remet en cause l'efficacité des politiques budgétaires, en particulier s'agissant des impôts et des choix de dépenses, qui visent en même temps à favoriser l'efficacité économique et à réduire les disparités de revenus. Ce chapitre fait valoir que l'inégalité est un sous-produit des impôts régressifs, des structures salariales rigides et des investissements inadéquats dans l'éducation, la santé et la protection sociale en faveur des groupes vulnérables et des populations marginalisées. Voici quelques-unes des principales conclusions du chapitre :

- L'Afrique reste l'une des régions du monde dans laquelle les inégalités sont les plus marquées, étant donné qu'elle abrite 10 des 19 pays les plus inégalitaires de la planète. Les niveaux d'inégalité élevés à travers le continent posent un sérieux défi à la réalisation de l'objectif primordial de « ne laisser personne de côté » à l'horizon 2030.
- Bien que les recettes fiscales en pourcentage du PIB aient augmenté au fil du temps à l'échelle du continent, passant de 14,4 % entre 1991 et 1995 à 16,4 % entre 2006 et 2010, elles demeurent faibles par rapport à celles des pays développés et des pays d'Asie occidentale. Cela affecte le montant des ressources publiques disponibles pour les programmes de redistribution tels que la protection sociale.
- Au regard des données provenant de la Base de données mondiale normalisée sur les inégalités de revenus (SWIDD), de nombreux pays ont connu une érosion de l'impact de leurs politiques budgétaires sur la répartition. Par exemple, sur les 47 pays pour lesquels des données sont disponibles, 29 pays ont enregistré une baisse de l'efficacité de la répartition de leurs politiques budgétaires.
- Les impôts sont généralement régressifs en Afrique ; la relation positive entre la variable fiscale et le coefficient de Gini est statistiquement significative.
- Tous les pays africains ayant un ratio des recettes au PIB supérieur ou égal à 20 % (à l'exception de l'Algérie, du Maroc et des Seychelles) se caractérisent par une inégalité de revenus (marché et coefficients de Gini) supérieure à 0,5.
- La mise en œuvre des subventions et des transferts en espèces favorise l'égalité de la répartition et sa relation aux inégalités de revenus est statistiquement établie à un niveau de signification de 1 %.
- La croissance du PIB semble être un facteur égalisateur. Une augmentation de la croissance économique de 1 % réduit l'inégalité de 0,45 % – avec un impact plus important des secteurs manufacturier et agricole que celui du secteur des services.
- L'élargissement du taux de compression des salaires est un moteur d'inégalité important à travers le continent. La promotion d'une fiscalité progressive et l'amélioration de l'efficacité de la protection sociale et de l'efficacité distributive des politiques budgétaires sont essentielles pour remédier aux disparités de revenus en Afrique.

Le chapitre 8, rédigé par Bhorat, Cassim, Ewinyu et Steenkamp, complète l'analyse du chapitre précédent. Il examine en détail dans quelle mesure l'expansion actuelle des programmes d'aide sociale et, à un degré moindre, d'assurance sociale qui ont généré d'importants effets de redistribution dans les pays de l'OCDE

et de l'Amérique latine peut être étendue à des économies dotées d'un important secteur agricole de subsistance, difficile à atteindre. Ce chapitre montre que les taux de croissance élevés du PIB en Afrique ne se sont pas traduits par une augmentation des dépenses consacrées à la protection sociale. Il établit empiriquement une corrélation positive entre les dépenses de protection sociale et la présence d'un régime démocratique, suggérant par-là que les régimes démocratiques pourraient être plus susceptibles que les autres d'augmenter lesdites dépenses. Deuxièmement, en ce qui concerne le revenu, il apparaît que les pays à revenu intermédiaire (PRI) de la tranche supérieure en Afrique sont ceux qui dépensent le plus en faveur de la protection sociale, en comparaison avec les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et les pays à faible revenu (PFR). Enfin, les auteurs concluent que les pays non tributaires des ressources naturelles allouent à leurs dépenses de protection sociale un budget supérieur à celui des pays dépendants des ressources. Bien que le chapitre conclue à l'absence de clarté dans la relation entre les dépenses de protection sociale et la réduction des inégalités, il constate qu'une corrélation positive peut être observée entre la couverture assurée par les systèmes de travail et de protection sociale et la réduction des inégalités. En outre, le chapitre attribue un indice de protection sociale à l'Afrique subsaharienne évalué au moyen de l'assimilation d'une variété de sous-indicateurs hétérogènes regroupant les résultats obtenus pour la protection sociale en une seule mesure. Les avancées enregistrées sur le front de la réduction de l'inégalité sont plus substantielles dans les pays de l'Afrique subsaharienne que dans les pays qui n'en font pas partie. Par conséquent, cet indice suggère qu'il est utile de disposer d'un large éventail de programmes de travail et de protection sociale, car ceux-ci entraînent une réduction globale des inégalités. Enfin, ce chapitre procède à une analyse économétrique qui réitère les constatations antérieures concernant l'importance d'une couverture ciblant les pauvres. En effet, il a été démontré qu'en règle générale, l'extension de la couverture du quintile le plus pauvre de la population conjuguée à une augmentation de la valeur unitaire des transferts est corrélée de manière significative et positive à la réduction des inégalités.

Les trois derniers chapitres de la partie 2 traitent de problèmes qui sont nettement spécifiques à l'Afrique subsaharienne et ont une incidence sur les inégalités, à savoir l'impact de la croissance rapide de la population, les effets d'un nombre en baisse mais encore élevé de conflits ethniques et le rôle du développement humain, afin d'expliquer la dynamique de l'inégalité de revenus dans cette région.

Le chapitre 9, co-écrit par Odusola, Mugisha, Workie et Reeves, examine la relation entre la croissance démographique et l'inégalité. La population africaine devrait presque quadrupler en passant de près de 1,19 milliard d'individus en 2015 à 4,39 milliards d'habitants à l'horizon 2100. Elle représenterait alors 39,12 % de la population mondiale, contre 16,14 % en 2015. Contrairement à la plupart des régions du monde, l'Afrique n'a pas encore amorcé la transition de la fécondité. Entre 2000 et 2014, son taux de fécondité moyen était de 5,4 contre 1,6 pour l'Europe et l'Asie centrale et 1,7 pour l'Asie de l'Est et le Pacifique. Même si le taux de fécondité atteint le niveau de renouvellement des générations, avec une moyenne de deux enfants par femme, la population continuera de croître, en raison de l'augmentation du nombre de jeunes.

La forte croissance démographique dans un contexte de fortes disparités de revenus, accompagnée dans une certaine mesure d'une tendance à la baisse des inégalités exige une analyse approfondie du lien entre population et inégalité de revenus. De la Croix et Doepke (2002) soutiennent que les familles pauvres ont tendance à avoir beaucoup d'enfants et sont plus enclines à investir le moins possible dans leur éducation. Le taux de fécondité par l'accumulation de capital humain est l'un des mécanismes de transmission qui relie l'inégalité à la croissance. La relation entre la croissance démographique et l'inégalité, représentée sous la forme d'une « bosse », vient étayer la relation entre inégalité, population et croissance économique. Cependant, Deaton et Paxson (1997) ont eu recours à une théorie du cycle de vie pour affirmer que la baisse des taux de croissance de la population induit une redistribution sur le plan démographique vers des cohortes plus âgées et plus inégales et peut, de ce fait, renforcer l'inégalité au niveau national. D'une

manière non conventionnelle, Campante et Do (2006) prétendent que les pays les plus peuplés tendent à être les moins inégalitaires. Les deux mesures de l'inégalité (coefficient de Gini et part du revenu détenue par les 40 % les plus pauvres de la population) semblent indiquer que les pays ayant des taux de fécondité supérieurs ont tendance à avoir des niveaux d'inégalité plus faibles. Par exemple, tous les pays pour lesquels des données sont disponibles et qui ont enregistré un taux de fécondité de 6 enfants par femme (Burundi, Mali, Niger, Nigéria, République du Congo, République-Unie de Tanzanie et Tchad) affichent un coefficient de Gini inférieur à 0,44. Cependant, la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne situés à un stade de transition démographique avancé (par exemple, l'Afrique du Sud, le Botswana, la Namibie et les Seychelles) présentent des coefficients de Gini supérieurs à 0,6, alors que seuls Cabo Verde et Maurice ont enregistré des coefficients de Gini équivalents à ceux des pays à fécondité élevée. La corrélation entre le taux de pauvreté et les variables démographiques est positive.

La relation entre les inégalités et les conflits en Afrique est au centre du chapitre 10, rédigé par Odusola, Bandara, Dhliwayo et Diarra. Les inégalités et la pauvreté constituent des facteurs importants de l'exclusion sociale, tandis que les conflits, les troubles sociaux et l'instabilité en sont la manifestation. Les inégalités et les conflits créent un cercle vicieux qui tend à se perpétuer et à propager le sous-développement. Le risque de conflit est plus élevé dans les pays pauvres et inégalitaires que dans les pays riches et moins inégalitaires. L'Afrique figure parmi les continents qui ont été les plus exposés aux luttes armées au cours des dernières décennies, mais l'intensité des affrontements y est aujourd'hui en baisse. L'Afrique subsaharienne comptabilisait 55 % des conflits mondiaux en 2002, mais ce chiffre est tombé à 24 % en 2011. Néanmoins, 11 des 20 pays où la probabilité de conflits est la plus forte se trouvent actuellement en Afrique. L'intensité des inégalités représentée par le pourcentage du revenu dont disposent les 10 % les plus pauvres par rapport aux 10 % les plus riches de la population tend à être corrélée positivement aux divers indicateurs liés aux conflits, en particulier au niveau des griefs collectifs. Le nombre de personnes en situation de pauvreté multidimensionnelle, l'intensité de la pauvreté multidimensionnelle et l'importance de la population souffrant de privations multidimensionnelles sévères déterminent également les différents types de mesures applicables aux conflits. La plupart des pays dont le taux de pauvreté dépasse 60 % connaissent également des conflits graves ou intenses, comme le Burundi, le Nigéria, la République centrafricaine et la République démocratique du Congo. Si le coefficient de Gini a un effet significatif mais négatif sur les conflits tels que mesurés par le nombre de décès par habitant, il a peu d'incidence sur le nombre de morts. La démocratie se traduit également par un effet négatif important sur les conflits. Le PIB par habitant a quant à lui un effet significatif mais négatif sur les conflits dès lors que le nombre de décès par habitant sert de variable dépendante, mais son incidence est moindre si l'on se fonde sur le nombre de décès. Cette constatation confirme la conclusion d'Odusola (2015) selon laquelle tous les pays dont la part du revenu national affectée au quintile le plus pauvre était inférieure à 4 % entre 1980 et 2000 étaient des pays d'Afrique australe non sujets à des conflits (Afrique du Sud, Botswana, Lesotho, Namibie, Seychelles et Zambie).

Le chapitre 11, composé par Mukherjee, Lusigi, Kamwendo et Bonini, passe en revue la relation bidirectionnelle entre développement humain et inégalités. Comme nous l'avons vu dans la partie 1, non seulement les améliorations en termes de santé et d'éducation parmi les pauvres sont souhaitables en soi, mais il a été démontré dans plusieurs cas qu'elles étaient à même de réduire les inégalités de revenus et de consommation. À l'inverse, une hausse des inégalités de revenus et de consommation rend le développement humain plus problématique, car les segments de la population à faible revenu ne peuvent pas supporter les coûts privés de l'accès aux systèmes de santé et d'éducation, à l'eau, à l'assainissement et à un logement décent. L'Afrique subsaharienne a vu son indice de développement humain (IDH) progresser plus rapidement que n'importe quelle autre région du monde depuis 2000, au rythme de 1,68 % entre 2000 et 2010 et de 0,94 % entre 2010 et 2014. Cette hausse a été particulièrement remarquable dans certains pays, comme en Éthiopie,

au Mozambique ou au Rwanda. Cela signifie que les gens mènent désormais une vie plus longue, plus saine et plus créative, qu'ils sont mieux informés et qu'ils ont accès aux ressources nécessaires pour s'assurer un niveau de vie décent. Cependant, il existe des différences significatives dans le développement humain des femmes et des hommes. Les privations de santé et d'éducation sont plus criantes dans les zones rurales que dans les zones urbaines, et les inégalités existent aussi dans l'accès à l'information et à la technologie. Dans le même temps, les progrès observés ont été inégaux entre les pays et les différents groupes socioéconomiques, et de graves cas de dénuement humain subsistent.

L'inégalité de revenus renforce les inégalités en matière de santé, d'éducation, d'emploi, de participation politique et de sécurité. Ces inégalités qui se chevauchent perpétuent l'exclusion et la privation tout au long de la vie et se transmettent d'une génération à l'autre. En Afrique subsaharienne, la perte de développement humain potentiel due aux inégalités s'établit à 33 %. Elle est supérieure à 25 % en Asie du Sud et dans les États arabes. La différence entre l'IDH et l'IDH ajusté aux inégalités (IDHI) est supérieure à 40 % dans quatre pays (Comores, Namibie, République centrafricaine et Sierra Leone) et comprise entre 30 % et 40 % dans 35 autres pays. C'est dans le domaine de l'éducation que les inégalités sont les plus élevées, de l'ordre de 27 %, suivi par celui du revenu, à 24 %, et de la santé, à 17 %. Les moteurs sous-jacents de l'inégalité en termes de capacités humaines comprennent : la participation inégale à la vie politique et économique ; l'accès inégal aux ressources économiques, financières et naturelles ; l'absence de sécurité humaine et le manquement aux droits de l'homme ; et les résultats et opportunités inéquitables pour les femmes par rapport aux hommes. Il existe une relation négative entre le développement humain et l'inégalité de genre en Afrique. Les pays où ces inégalités sont généralement faibles (Libye, Maurice et Tunisie, par exemple) ont tendance à avoir des niveaux de développement humain plus élevés, tandis que ceux qui affichent de fortes inégalités en la matière (Mali, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo et Tchad) affichent souvent des niveaux inférieurs de développement humain.

La partie 3 présente les résultats des études de cas de pays concernant l'évolution de l'inégalité entre 1991 et 2011 (ou sur des périodes comparables). Au chapitre 12, Cornia et Martorano analysent l'évolution de l'inégalité et de son déterminant dans l'économie agraire très dualiste du Malawi. Pour ce faire, ils ont recours à une série de décompositions des variations au fil du temps du coefficient de Gini de la consommation totale des ménages par habitant par principaux secteurs de production (agriculture, industrie manufacturière et autres) ainsi qu'au le nouvel ensemble de données de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies (FAO) et de la Banque mondiale. Ils utilisent aussi à cet effet des données provenant de diverses sources nationales et internationales, dont des ensembles de données de la FAO et de la Banque mondiale. L'inégalité a augmenté entre 1968 et la fin des années 1980 en raison du modèle de développement agricole axé sur les exportations adopté par le régime Banda, lequel a privilégié le secteur foncier et les exploitations de taille moyenne, créant ainsi un « dualisme dans le dualisme » qui a exacerbé l'inégalité héritée de l'ère coloniale. En revanche, entre le début des années 1990 et le milieu des années 2000, l'inégalité a diminué, notamment à la suite de l'adoption du programme Starter Pack, qui a permis à tous les petits exploitants, y compris les plus pauvres, de recevoir des semences et des engrais largement subventionnés. Ce programme a finalement été remplacé par un programme moins bien ciblé, alors que l'inégalité augmentait entre 2004 et 2011. En appliquant une micro-décomposition de la variation globale du coefficient de Gini, le chapitre montre qu'un des principaux moteurs de l'augmentation récente de l'inégalité a été la transition structurelle sous-optimale de l'économie, d'une agriculture de rente caractérisée par de faibles niveaux d'inégalité vers des secteurs à forte inégalité, tels que la production animale, le commerce, les transports et les services formels en milieu rural comme en milieu urbain. L'augmentation de l'inégalité est également imputable à la baisse de la part de la valeur ajoutée de la production manufacturière à forte intensité de main-d'œuvre dans la production totale, qui a été induite entre autres par la libéralisation du commerce et la baisse correspondante du taux moyen des droits de douane.

Le chapitre 13 est consacré à l'exposé de Cornia et Martorano sur l'évolution de l'inégalité en Éthiopie entre 1991 et 2011. Ce pays a en effet connu, au cours de cette période, une croissance rapide de son PIB, une augmentation de 6 % de sa production agricole, un niveau d'inégalité faible et relativement stable, et une baisse de la pauvreté. Un élément clé du succès de l'Éthiopie a été l'adoption en 1995 d'une politique d'industrialisation fondée sur le développement agricole, qui définit l'augmentation des rendements des terres cultivées comme une condition préalable à tout processus d'industrialisation, d'urbanisation et de développement réussi, et a des effets distributifs favorables, compte tenu du régime de partage des terres équitable pratiqué au niveau du pays. Le gouvernement a promu un modèle de développement axé sur l'agriculture, porté par le marché, assisté par l'État et régionalement décentralisé. Ce modèle a permis de moderniser les institutions rurales, d'améliorer la diffusion des intrants, de favoriser la diversification des cultures, d'adopter des politiques fiscales et de dépenses progressives, et d'instaurer le Programme de filets de protection sociale productifs (Productive Safety Net Programme). Cela a permis de réduire la pauvreté rurale de deux points de pourcentage. Il a également autorisé le lancement de travaux publics urbains et de programmes de construction de logements qui ont donné lieu à la création de 1,1 million d'emplois. En dépit de ces avancées, la structure de production a évolué lentement au cours des deux dernières décennies, alors que les travailleurs désertant l'agriculture se sont retrouvés principalement engagés dans des services non marchands à forte intensité de compétences ou dans le secteur informel, inégalitaire. Jusqu'en 2011, l'emploi dans l'industrie manufacturière a enregistré une augmentation lente, bien qu'il semble avoir progressé entre 2012 et 2014 en raison d'une hausse de l'investissement direct étranger dans ce secteur. En conséquence, le coefficient de Gini urbain a enregistré une hausse de 10 points durant les années 1995-2005. Les résultats des micro-décompositions des variations du coefficient de Gini suggèrent qu'au cours de la période 2005-2011, les investissements publics dans l'éducation ont entraîné une augmentation progressive de l'offre en main-d'œuvre qualifiée et une diminution de la prime à la compétence, ce qui a permis, avec le lancement d'un grand programme de travaux publics urbains, de réduire les inégalités de six points.

En revanche, le coefficient de Gini rural a fluctué entre 0,26 et 0,28 pendant toute la période considérée. Le pays est toutefois confronté à un dilemme crucial, car la taille de ses exploitations est déjà trop petite pour faire vivre une famille et prendre en charge de nouveaux arrivants sur le marché du travail. Malgré une baisse de deux points de l'indice synthétique de fécondité (ISF) au cours des 20 dernières années, la lenteur du déclin du taux de croissance démographique demeure un défi qui exige la mise en œuvre de mesures supplémentaires pour réduire la fécondité, car les migrations vers les villes et à l'étranger ne régleront pas le problème de pénurie de terres. Les décompositions microéconomiques réalisées au chapitre 13 montrent que l'exposition au risque de pauvreté rurale est déterminée par les facteurs suivants : l'emploi du chef de ménage dans l'administration publique ; le commerce et la production rurale ; le faible taux de dépendance ; la propriété de la terre et du bétail ; et le niveau d'instruction (primaire et secondaire) du chef de ménage. Des progrès considérables sont encore nécessaires dans tous ces domaines. Malgré les limitations importantes décrites ci-dessus, l'expérience éthiopienne en matière de développement entre 1995 et 2011 constitue un exemple de la rapidité avec laquelle la croissance peut se produire dans un pays pauvre où les inégalités sont faibles et stables, et où la pauvreté recule rapidement.

Le chapitre 14 rédigé par Odusola, Lal, Dhliwayo, Sabo et Neuhaus présente une analyse comparative des moteurs de l'inégalité de revenus au Burkina Faso, au Ghana et en Tanzanie. Chacun de ces trois pays se caractérise par une tendance unique en termes d'inégalité : inégalité croissante (Ghana) ; inégalité en baisse (Burkina Faso) ; et inégalité en forme de U inversé (\cap) (Tanzanie). La comparaison des expériences des pays selon les catégories d'inégalité offre la possibilité de saisir les particularités et les contextes propres à chaque groupe. Ces trois pays ont considérablement réduit leur taux de pauvreté par rapport aux autres contrées de l'Afrique subsaharienne, mais seul le Ghana a réussi à atteindre l'objectif des OMD de réduire

de moitié la pauvreté à l'horizon 2015 (évaluée sur la base du seuil international de pauvreté de 1,90 dollar US par jour). Le Ghana est parvenu à faire reculer son taux de pauvreté national de 57,2 % entre 1992 et 2012, soit trois ans avant la date butoir. Viennent ensuite le Burkina Faso (47,4 % entre 1994 et 2014) et la Tanzanie (33,8 % entre 1991 et 2011). Selon les normes de l'Afrique subsaharienne, les trois pays ont obtenu de bons résultats en matière de réduction de la pauvreté. Le Burkina Faso reste l'un des rares pays africains qui ont réussi à réduire l'inégalité de revenus pendant environ deux décennies consécutives. En Tanzanie, l'inégalité a commencé à baisser en 2007 alors qu'elle a augmenté au Ghana depuis 1987. C'est aussi au Burkina Faso que l'écart des revenus entre les 40 % les plus pauvres de la population et les 10 % les plus riches est le plus élevé, suivi par la Tanzanie et le Ghana.

La dichotomie entre les économies rurales et urbaines et les différentes régions, ainsi que dans la répartition des installations socioéconomiques et physiques (par exemple l'électricité, l'eau et l'assainissement, les centres de santé et les écoles rurales) sont à l'origine des disparités dans ces trois pays. Trois facteurs expliquent le faible pouvoir de réduction de la pauvreté associé à la croissance au Burkina Faso : croissance basée sur des secteurs à faible capacité de création d'emplois ; faible productivité par travailleur dans le secteur primaire ; et augmentation démographique de plus de 3 % par an. Le Ghana a connu des déplacements d'emplois de l'agriculture (secteur favorisant l'atténuation des inégalités) au profit du secteur des services (secteur inégalitaire), qui s'est considérablement développé et représentait en 2014 plus de 50 % du PIB. Les politiques budgétaires au Burkina Faso sont progressives, ce qui explique que la répartition budgétaire y soit plus efficace et le coefficient de Gini plus faible (et en recul) par rapport au Ghana et à la Tanzanie, où les politiques budgétaires sont considérées comme régressives. Au Ghana, l'éducation contribue à combler le fossé des inégalités, notamment en ce qui concerne le taux d'inscription des filles dans l'enseignement secondaire. Le taux de compression des salaires représente à lui seul 33,6 % des variations de l'inégalité de revenus parmi les neuf pays sélectionnés (dont le Burkina Faso, le Ghana et la Tanzanie)⁴. L'accroissement de la productivité agricole joue un rôle essentiel dans la réduction des inégalités, et la transition démographique semble être associée à des niveaux plus élevés d'inégalité dans les trois pays. Le rôle des transferts de fonds et de l'APD varie d'un pays à l'autre ; il est déterminant au Burkina Faso. D'autres facteurs expliquent ces différences, notamment : le chômage ; le niveau de développement du secteur privé ; l'ampleur de la corruption et de la mainmise des élites sur l'État ; le niveau d'accès aux services sociaux ; la disparité dans l'accès à la terre ; et l'inégalité de genre dans l'accès aux opportunités économiques et sociales.

Au chapitre 17, les auteurs de l'ouvrage présentent leurs conclusions, leurs recommandations en matière de politique et leurs suggestions pour des travaux ultérieurs. Ils expliquent que pour atteindre les objectifs d'élimination de la pauvreté et de réduction des inégalités dans le cadre des ODD, et pour que la conception des politiques s'appuie de plus en plus sur des données probantes, les bureaux nationaux de statistique et les agences internationales doivent augmenter massivement leurs efforts pour produire des informations sur les inégalités, et notamment celles qui sont liées au genre et à l'origine ethnique. En effet, la base informationnelle requise pour la formulation des politiques reste sensiblement plus faible en Afrique subsaharienne que dans d'autres régions en développement. Le chapitre aborde également les questions stratégiques clés, ayant trait aux éléments suivants : la modernisation de l'agriculture, notamment l'accélération des rendements et de la productivité par travailleur ; la promotion des chaînes de valeur en faisant de l'agriculture et de l'industrie extractive les piliers de l'industrialisation ; l'utilisation des ressources engrangées grâce à l'envolée des prix des produits de base pour diversifier l'économie ; la nécessité de fournir une protection sociale solide parallèlement à la transition démographique, d'accroître le capital humain et d'en améliorer la répartition ; et l'adoption de politiques macroéconomiques qui inversent le processus de

⁴ Les autres pays concernés sont le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Nigéria, le Mozambique et le Togo.

désindustrialisation à l'œuvre depuis deux décennies. Il est vital d'augmenter la productivité, d'améliorer les conditions de travail dans le secteur informel et de veiller à ce que les ressources socioéconomiques et matérielles soient réparties équitablement entre les régions, et entre les zones urbaines et rurales, afin de combler les disparités de revenus. Il est essentiel d'étendre les interventions favorisant l'égalité de l'accès à la protection sociale aux groupes exclus et marginalisés en vue d'accélérer les progrès sur le front des ODD et de l'égalité. Enfin, le chapitre note que pour mieux appréhender les tendances relatives à l'inégalité en Afrique subsaharienne comme dans d'autres régions du monde, il convient de comprendre en profondeur la nature des mouvements politiques qui mènent à une véritable démocratie et à la réduction de la corruption, ainsi que l'orientation stratégique des politiques distributives et leur impact sur l'inégalité.

1.5 Questions requérant une attention particulière

Comme mentionné précédemment, cet ouvrage pourrait constituer la première tentative de rendre compte des niveaux et des tendances relatifs à l'inégalité de la consommation moyenne des ménages par habitant dans toute la région. Il apporte également d'importantes contributions, à travers ses commentaires détaillés sur les lacunes des données existantes se rapportant aux inégalités comparables entre pays, ses propositions de stratégies pour y remédier et ses suggestions pour améliorer la qualité des données sur les inégalités. Un large panel d'experts du PNUD, issus notamment de l'équipe d'économistes du Bureau régional pour l'Afrique et comprenant des consultants indépendants possédant des compétences complémentaires ont participé à la préparation de cet ouvrage, qui a permis d'aborder un grand nombre de questions liées au problème de l'inégalité dans la région. Il s'agit là d'une réalisation importante, qui doit toutefois être complétée par d'autres travaux d'analyse dans les années à venir. Bien que de nombreuses idées clés susceptibles d'orienter la formulation de politiques aient été évoquées dans le présent ouvrage, il reste encore un certain nombre de questions qui méritent d'être examinées de plus près. En effet, ces questions n'ont pas été traitées de manière adéquate dans notre analyse faute de données chronologiques, du fait que la théorie économique et sociale dans ces domaines en soit encore à ses débuts et que les relations varient considérablement d'une sous-région à l'autre.

Certaines questions devront faire l'objet d'une plus grande attention lorsqu'un plus grand nombre de données seront disponibles, notamment : l'incidence des prix des produits alimentaires sur l'inégalité et une étude plus détaillée des effets induits par les divers types d'APD et les transferts en espèces sur l'inégalité et la réalisation des ODD ; la ventilation détaillée de l'impact de l'évolution des structures économiques vers l'industrialisation et certains sous-secteurs de services, ainsi qu'un cadre analytique explicite montrant la façon dont la lutte contre les inégalités peut accélérer la réalisation des ODD, en s'appuyant sur les propositions émises dans le présent ouvrage. Bon nombre de ces préoccupations ont été incluses dans les comptes rendus du livre et traitées quantitativement, mais il est difficile d'en tirer des conclusions, car certaines hypothèses ne peuvent pas être testées d'un point de vue économétrique en raison des limitations liées aux données.

D'autres aspects essentiels de l'inégalité et leur impact sur le bien-être ont été abordés de façon marginale. Le premier concerne l'inégalité de genre, laquelle, comme mentionné précédemment, est une source essentielle de polarisation du bien-être qui n'est pas prise en compte dans les enquêtes d'opinion sur les revenus et les dépenses des ménages, qui sont pourtant des outils d'enquête standard et largement utilisés. Bien qu'il y ait de nombreuses micro-études ciblées qui examinent l'inégalité hommes-femmes dans des contextes spécifiques, sur la base d'échantillons plus modestes, il existe peu de bases de données suffisamment étoffées sur l'inégalité entre les bénéficiaires de revenus ou en matière de consommation selon le genre et l'âge. Les dossiers administratifs contenant des informations portant notamment sur l'accès à la santé, à l'éducation et

à la représentation politique comblent en partie ce vide statistique et montrent que la discrimination fondée sur le genre a généralement baissé en termes d'accès aux services de base. Cependant, comme l'indiquent les chapitres 12, 13 et 14 qui concernent le Malawi, l'Éthiopie, le Burkina Faso, le Ghana et la Tanzanie, les preuves tangibles disponibles (y compris en termes d'incidence sur le bien-être des ménages dirigés par une femme dans les micro-décompositions de l'inégalité) montrent aussi que la discrimination économique n'a guère changé et pourrait même avoir augmenté. Par conséquent, si les effets généraux de la discrimination fondée sur le genre sont évidents et ont été inclus dans l'analyse, les problèmes liés aux données ont empêché la constitution d'une documentation clairement établie de l'évolution de l'inégalité de genre au fil du temps.

Une deuxième série de déterminants de l'inégalité qui n'a pas fait l'objet d'un traitement approprié dans le présent ouvrage concerne la relation circulaire entre la croissance démographique, la durabilité environnementale et l'inégalité de revenus. Cela est dû, encore une fois, au manque de données compilées sur la répartition des ressources environnementales, mais aussi à des questions théoriques épineuses. En effet, il arrive souvent que les effets de la dégradation de l'environnement imputable à la surpopulation ou à une répartition inégale des ressources se manifestent pleinement de manière tardive. Il est donc difficile de mesurer avec précision l'effet quantitatif de l'impact de la croissance démographique sur la dégradation de l'environnement et l'inégalité à long terme. Plusieurs études de cas ont largement consigné cette relation, comme au Niger par exemple (Cornia et Deotti, 2014) et dans d'autres cas extrêmes, mais celle-ci reste toutefois difficilement appréhendable à l'échelle de l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, et mériterait de faire l'objet d'une analyse bien structurée.

Enfin, contrairement aux analyses menées sur les changements apportés aux schémas des inégalités dans d'autres régions (voir Cornia 2014 sur la forte baisse de l'inégalité à la faveur de l'avènement de la nouvelle gauche en Amérique latine depuis 2002), le débat sur les changements de politiques introduits depuis 1991 exige une analyse détaillée des caractéristiques des régimes politiques concernés et de l'orientation politique des gouvernements qui ont initié des réformes politiques progressistes. Si plusieurs chapitres de ce livre soulignent la diminution des conflits et l'expansion de la démocratie depuis 1995, d'autres études (Stewart, 2014) suggèrent que le favoritisme à l'égard de certains groupes ethniques est toujours d'actualité. En outre, rapport de 2015 établi par de Transparency International en collaboration avec Afrobaromètre estime qu'au moins 75 millions de personnes ont eu recours à des pots-de-vin, notamment pour avoir accès à des services de base fournis par l'État, et qu'il existe un sentiment largement répandu de la montée de la corruption. En résumé, il reste encore à démontrer que le processus de démocratisation en marche a favorisé une meilleure prise en compte des droits fondamentaux des citoyens dans la région et conduit à l'élection de gouvernements moins centrés sur l'appartenance ethnique et plus universalistes et progressistes. Le présent ouvrage ne donne pas une image claire des politiques et des principes d'économie politique à l'œuvre dans les récents changements introduits en matière de politiques publiques au sein des pays ayant mis en place une fiscalité plus progressive, des transferts en espèces, des services sociaux améliorés, des infrastructures en appui à la modernisation agricole dans un contexte de répartition équitable des terres et d'autres mesures distributives progressistes. Des travaux supplémentaires dans ces domaines sont par conséquent nécessaires, notamment de la part de spécialistes en sciences politiques possédant une bonne connaissance des systèmes politiques africains.

RÉFÉRENCES

Autres références :

- Alesina, Alberto et Dani Rodrik** (1994). Distributive politics and economic growth. *Quarterly Journal of Economics* 109 (2) : 465–90.
- Anyanwu, J.C., A.E.O. Erhijakpor et E. Obi** (2016). Empirical analysis of the key drivers of income inequality in West Africa. *African Development Review*, 28(1), pp.18-38.
- Banerjee, Abhijit V. et Andrew F. Newman** (1993). Occupational choice and the process of development. *Journal of Political Economy*, 101 (2), p.274–98.
- Berardi, N. et F. Marzo** (2015). The elasticity of poverty with respect to sectoral growth in Africa. *The Review of Income and Wealth*. Disponible sur : <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/roiw.12203/abstract>
- Birdsall, Nancy** (2006). *The World Is Not Flat: Inequality and Injustice in our Global Economy*. Helsinki : Institut mondial pour la recherche en économie du développement.
- Blattman, C., J.C. Jamison et M. Sheridan** (2015). Experimental evidence from cognitive behavioral therapy in Liberia. Disponible sur : www.nber.org/papers/w21204.
- Bourguignon, François** (2003). The growth elasticity of poverty reduction: explaining heterogeneity across countries and time periods. In Eicher T. et S. Turnovsky, éd. *Inequality and Growth, Theory and Policy Implications*. Cambridge : The MIT Press.
- Campante, F.R. et Q. Do** (2006). Inequality, Redistribution and Population. Department of Economics. Disponible sur : <http://web.stanford.edu/group/peg/Papers%20for%20call/april06%20papers/Campante.pdf>.
- Casey, K., R. Glennerster et E. Miguel** (2016). Healing the wounds: learning from Sierra Leone's postwar institutional reforms. In Edwards S., S. Johnson et D.N. Weil, éd. (2016). *African Successes*, vol. 1, Government and Institutions, pp. 15-32.
- University of Chicago Press**. Disponible sur : www.nber.org/chapters/c13387.
- Cornia G.A.** (2014). *Falling Inequality in Latin America: Policy Changes and Lessons*. Oxford : Oxford University Press.
- Cornia, G. A. et L. Deotti** (2014). Millet prices, public policy and child malnutrition: the case of Niger in 2005. *Revue d'économie du développement*, n° 1, p. 5-36.
- Deaton, A.S. et C. H. Paxson** (1997). The effects of economic and population growth on national saving and inequality. *Demography*, 34(1), pp. 97-114.
- De la Croix, D. et M. Doepke** (2002). Inequality and Growth: Why Differential Fertility Matters. Disponible sur : <http://faculty.wcas.northwestern.edu/~mdo738/research/fertdif.pdf>.
- Fond monétaire international** (2014). Retribution, inequality and growth. FMI, note de synthèse. Ostry J.D., A. Berg et C. G. Tsangarides. Disponible sur : www.imf.org/external/pubs/ft/sdn/2014/sdn1402.pdf.
- _____. (2016). Growing apart, losing trust? The impact of inequality on social capital. FMI, document de travail. Gould E.D et A. Hijzen.
- Galor, O. et J. Zeira** (1993). Income distribution and macroeconomics. *Review of Economic Studies*, 60 (1), pp. 35–52.
- Gymah-Brempong, K.** (2002). Corruption, economic growth, and income inequality in Africa. *Economics and Governance*, vol 3, p.183-2009.
- Hamilton, K., J.F. Helliwell et M. Woolcock** (2016). Social capital, trust and well-being in the evaluation of wealth. NBER, document de travail no 22556.
- Jenkins, S.P.** (2014). World income inequality databases: comparing WIID and SWIID. IZA *Discussion Paper Series* No. 8501. Munich : Institute for the Study of Labour.
- Lipton, M.** (2009). *Land Reform in Developing Countries: Property Rights and Property Wrongs*. Londres : Routledge.
- Nations Unies, Division de la population** (2015). *World Population Prospects: Key Findings and Advanced Tables, 2015 Revision*. New York.
- Ndikumana, L.** (2014). Capital flight and tax havens: impact on investment and growth in Africa. *Revue d'Économie du Développement*, 2014/2.
- Odusola, A.** (2015). Fiscal Space, Poverty and Inequality in Africa. *African Development Review* 29(S1), 1-14.
- Perotti, R.** (1996). Growth, income distribution, and democracy: What the data say. *Journal of Economic Growth*, 1 (2), pp.149–87.
- Programme des Nations Unies pour le développement** (2012). *Rapport sur le développement humain en Afrique 2012 – Vers une sécurité alimentaire durable*. New York : PNUD, Bureau régional pour l'Afrique.
- _____. (2016). *Rapport sur le développement humain en Afrique 2016 – Accélérer les progrès en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes en Afrique*. New York : PNUD, Bureau régional pour l'Afrique.
- Rajan, R.G. et L. Zingales** (2006). The persistence of underdevelopment: institutions, human capital, or constituencies? CEPR, document de travail 5867, Londres : Centre for Economic Policy Research.
- Sachs, J.D., J.W. McArthur, G. Schmidt-Traub, M. Kruk, C. Bahadur, M. Faye et G. Mccord** (2004). Ending Africa's Power Trap. *Brookings Papers on Economic Activity*, 1, pp.117-240. Disponible sur : www.brookings.edu/wp-content/uploads/2004/01/2004a_bpea_sachs.pdf
- Santos, P. et C.B. Barrett** (2016). The Economics of Asset Accumulation and Poverty Traps. Barrett C.B., M. Carter et J.P. Chavas, éd. Conférence organisée les 28 et 29 juin 2016. University of Chicago Press.

Stewart, F. (2011). Horizontal Inequalities as a Cause of Conflict. A Review of CRISE Findings. World Development Report 2011 Background Paper. Disponible sur : <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/9126>

_____. (2014). *Justice, Horizontal Inequality, and Policy in Multi-Ethnic Societies*. In Cornia G.A. et F. Stewart, éd. *Towards Human Development: New Approaches to Macroeconomics and Inequality*. Oxford : Oxford University Press.

Transparency International (2015). People and corruption: Africa Survey 2015. Disponible sur : www.transparency.org/whatwedo/publication/people_and_corruption_africa_survey_2015

Université des Nations Unies, Institut mondial pour la recherche en économie du développement (2011). Growth, inequality, and poverty reduction in developing countries: recent global evidence. Augustin Kwasi Fosu, document de travail n° 2011/01. Disponible sur : www.wider.unu.edu/sites/default/files/wp2011-001.pdf

Vanhanen T. (2014). FSD1289 Measures of Democracy 1810-2014. University of Tampere. Disponible sur : www.fsd.uta.fi/en/data/catalogue/FSD1289/meF1289e.html

Voitchovsky, S. (2011). Inequality and economic growth. In Brian Nolan, Wiemer Salveddra et Timothy Smeeding, éd. *The Oxford Handbook of Economic Inequality*. Oxford : Oxford University Press.